Téléphone : 228
OSCAR LANDRY
PHARMACIEN
Kodaks,
Pellicules,
Développement,
Impressions.
Oscar Landry
PHARMACIEN
51 rue NOTRE-DAME, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

VOL. XX No 14 — JOLIETTE, JEUDI 26 MAI 1932 — [illegible] NUMERO

Pharmacie Oct. Gadoury
(Porte voisine du bureau de Poste)
TELEPHONE : 485 et 836
"FILMS"
Développement et Impressions
Service de 24 heures.
OUVRAGE GARANTI
Oct. Gadoury, B.A.B. Ph.
PHARMACIEN
29, rue Notre-Dame, Joliette

Valois O. abbé
sup.-directeur

Sur les traces de Dollard...

Ils étaient dix-sept jeunes gens intrépides et patriotes ...Allant vers une mort certaine, ils arrêtèrent des ennemis cruels et supérieurs en nombre. Ils donnèrent leur vie pour sauver la patrie menacée. Le beau fait d'armes de 1660 traversant les siècles est gravé dans notre coeur et demeure un magnifique exemple de patriotisme et de force d'âme. Donner sa vie pour ce que l'on aime est le signe indiscutable du plus grand amour.

Nous n'avons pas l'honneur de défendre souvent la patrie par la force des armes ni de verser notre sang pour la sauver, mais tous les jours n'avons-nous pas l'occasion d'exercer notre patriotisme? Presque tous les jours nous avons l'occasion de faire quelque chose pour la race, pour la langue maternelle, pour les minorités françaises de notre pays, ou pour quelqu'un des nôtres. Combien de fois ne faisons-nous pas le jeu de l'adversaire par notre faiblesse ou notre manque de patriotisme pratique!

La langue française, notre langue maternelle, la plus belle au monde est trop souvent notre victime. En plus des fautes multiples commises chaque jour contre elle dans le cours ordinaire de la vie, il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater, nous nous rendons facilement coupables de manquements plus graves. Sur nos routes, comme appâts aux étrangers, on ne voit presque que de l'anglais. Les affiches dans nos villes toutes françaises sont en anglais, les noms de compagnies financières ou industrielles sont des noms anglais. On fait, sans nécessité, beaucoup de correspondance anglaise; on favorisera volontiers les étrangers au détriment des nôtres. Et que d'autres occasions nous saisissons encore pour multiplier les petites traitrises à une langue, la nôtre, qui a des droits indéniables, sacrés et imprescriptibles.

Dans le domaine économique il paraît que nous faisons piètre figure et que nous n'avons pas le crédit qui nous reviendrait de par le nombre que nous sommes et l'ancienneté de notre établissement sur le continent. Chaque fois que nous achetons de l'étranger nous favorisons cet état de chose en donnant notre argent à ceux qui ont priorité sur nous en ce domaine. Nous coopérons ainsi à accroître la fable du Canadien-français impropre aux affaires. C'est à le redire mille fois que nous finirons par faire comprendre toute l'importance de favoriser notre commerce et notre industrie. L'éducation d'un peuple ne se fait pas en un jour.

Voici une autre occasion de faire preuve de patriotisme. La fin de l'année scolaire approche et il faudra, suivant la tradition, distribuer des prix à nos enfants. Achetons des livres canadiens imprimés au Canada. C'est un moyen d'encourager nos auteurs, de favoriser le développement de notre littérature nationale, et de mettre entre les mains de notre jeunesse des livres qui lui feront connaître et aimer davantage notre pays. On dit que notre livre est plus dispendieux que le volume étranger; c'est peut-être vrai. Mais ce n'est pas remédier à ce malaise que de n'acheter que des livres étrangers. Plus on achètera des livres canadiens plus il sera facile de les obtenir à bon prix. Les commissaires d'écoles ont ici belle chance de faire acte de patriote.

Il y a deux jours c'était la fête de Dollard. Nous avons porté avec orgueil la rose partout adoptée comme emblème. La fête est terminée, les beaux discours ne sont plus, les belles démonstrations sont aussi chose du passé, mais durant toute l'année nous incombe le devoir du patriotisme. Sans vouloir verser dans un nationalisme outrancier, nous ne devons pas renier notre race, maltraiter notre langue, travailler contre nous-mêmes. Si tous faisaient leur petite part nous serions vite et davantage Canadiens-français. Ne reculons donc pas devant de légers sacrifices, soyons patriotes dans les petites choses à l'exemple de Dollard qui le fut jusqu'à l'héroisme.

Abbé Omer VALOIS.

LA FETE-DIEU A JOLIETTE

Dimanche prochain, sera le jour de la solennité de la Fête-Dieu. Comme le veut la tradition, il y aura procession du T. S. Sacrement à travers les rues de la Cité.

Le matin, après la grand'messe, St-Pierre fera sa procession, qui passera par les rues St-Pierre, Notre-Dame, Ste-Angélique, St-Louis, Gaspard, St-Viateur, St-Edouard, Manseau et St-Pierre. Le reposoir sera élevé sur le grand portique du couvent des Soeurs de l'Immaculée-Conception.

L'Union Musicale et la Garde Ind. St-Pierre prendront part à cette fête eucharistique.

Le soir à 6 h.45, aura lieu la procession de la cathédrale. La Fanfare et la Compagnie des Zouaves, la fanfare du Séminaire, l'Union Musicale, seront dans le cortège, qui passera par les rues St-Charles, Richard, Ste-Anne, St-Louis jusqu'au Palais de Justice où sera installé le reposoir. Places Ste-Marie et Bourget, Manseau et St-Charles jusqu'au monument du Sacré-Coeur.

Chaque année, les autorités de la ville font magnifiquement décorer les édifices publics qui sont en bordure des rues par où passe Jésus-Hostie. Il faut espérer que ce bel exemple sera suivi par tous les particuliers.

L'heure catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 29 mai sera donnée par le R. P. Lomme, professeur d'Ecriture sainte au Séminaire des Missions étrangères. Il montrera que l'Eglise romaine est catholique.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h.20 audition de chant religieux par la Chorale du Noviciat des Pères Oblats, sous la direction du R. P. Martel, O.M.I. A 6 h.40 première causerie de la Semaine contre le blasphème.

Première messe à la cathédrale

LA FETE RELIGIEUSE

Dimanche dernier, M. l'abbé Jean Lafrenière, ordonné prêtre la veille, chantait sa première grand'messe. Le nouveau lévite était assisté à l'autel de Mgr A. Piette, curé, et des abbés Félix Gadoury et Léo Blais comme diacre et sous-diacre. Au prône, Mgr le curé présenta ses félicitations à la famille et ses voeux au nouveau prêtre, enfant de la paroisse. Le sermon de circonstance fut *prononcé* avec éloquence par M. l'abbé Edouard Jetté, professeur au Séminaire. L'orateur sacré, après avoir souligné tout ce qu'il faut de travail et de formation pour faire un prêtre, démontre au moyen de belles comparaisons tirées de la Sainte Ecriture la grandeur sublime du sacerdoce. C'est surtout par les pouvoirs qui lui sont conférés que le prêtre est grand, et c'est en particulier par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. En terminant, M. l'abbé Jetté, exhorte les parents à favoriser dans l'âme de leurs fils l'éclosion et le développement des germes de vocation. Puis il ajoute un mot de félicitations à l'adresse de la famille du nouveau prêtre et de voeux à celui qui célèbre pour la première fois.

* * *

LA FETE DE FAMILLE

Après la grand'messe avait lieu la fête de famille dans une salle bien décorée pour la circonstance. Etaient présents: la mère du nouveau prêtre, ses frères et soeurs, Mgr A. Piette, curé, de la cathédrale, MM. les abbés Damien Robert représentant le Séminaire de Joliette, Félix Gadoury, Omer Valois et Léo Blais, ainsi que plus de soixante convives membres de la famille. Après le repas il y eut chant et musique.

Mgr Piette, curé de la cathédrale prit la parole pour se réjouir de ce qu'un autre enfant de la paroisse vient d'être élevé au sacerdoce. Trois familles ont lieu aujourd'hui de se réjouir: la famille du nouveau prêtre, la paroisse et le Séminaire. Au nom de la paroisse dont il est le chef, Mgr Piette félicite la famille du jeune prêtre et offre à celui-ci ses meilleurs voeux. Au nom du Séminaire, M. l'abbé Damien Robert présente aussi ses félicitations et ses voeux. L'Alma Mater, dit-il se réjouit de voir un de ses fils atteindre son but, réaliser après vingt ans d'efforts et de préparation un rêve magnifique. Les noces sacerdotales sont de toutes les fêtes de famille celle qui laisse le plus vivace des souvenirs.

L'abbé Lafrenière, prenant ensuite la parole, dit en un langage ému toute sa reconnaissance à Dieu et à son Evêque, à Mgr le Curé et à sa mère en particulier, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à le conduire à l'autel. Il remercie aussi tous ses parents et ses confrères présents et tous ceux qui ont aidé au succès de cette belle fête de famille dont il gardera un souvenir impérissable.

Premier Concert des Zouaves

La fanfare des Zouaves inaugurera ce soir, sa série de concerts publics. Voici le programme de ce concert qui sera donné au Parc Renaud et commencera à 8 h.15.

1—Notre Capitaine - Aumônier, marche, Paulin Dugas, z.p.c. Dédiée à M. l'abbé Olivier Ferland, aumônier des Zouaves de Joliette.
2—Festival des Bohémiens, Al. Hayes
3—Un peu de "POP", fantaisie, W. Huff
4—Emilienne, pièce populaire parisienne, A. O. Bergeld
5—Joyeuse parade, marche, Paulin Dugas, z.p.c.
Dédiée au musiciens de la fanfare des Zouaves
INTERMISSION
6—Joyeux Copain, marche, J.-A. Contant
7—Le Petit Indien, fox-trot, H. Bennet
8—Gentille Isabelle, intermezzo, J.-W. Young
9—Le Spécialiste, marche, W.-H. Kiefer

COMMUNIQUÉ

DE L'EVECHE

Nous publions dans une autre colonne un bref résumé de l'Encyclique "Caritas Christi." Pour faire suite aux recommandations du Saint-Père, Son Excellence Mgr Papineau désire que, le jour de la Fête du Sacré-Coeur ou le dimanche qui suivra, le T. S. Sacrement soit exposé dans toutes les chapelles et églises du diocèse; que cette journée *se termine* par une heure sainte, pendant laquelle on chantera ou récitera les litanies du Sacré-Coeur; que, chaque soir de l'octave, il y ait salut et récitation ou chant des mêmes litanies.

BILLET DE SEMAINE

Les Chevaliers de la nuit

A L'HOTEL-DE-VILLE

(Par P. Bonsens)

Nous avons des jeunes qui promettent... Lundi dernier, à l'Hôtel de Ville de Joliette, devant M. le pro-maire agissant comme juge de paix, comparaissaient treize de nos jeunes gens, âgés de 12 à 17 ans. Quels crimes avaient-ils commis?

Ils avaient des chefs à qui ils obéissaient, et avaient organisé une société secrète dont le but n'était autre chose que faire des sorties nocturnes pendant lesquelles il fallait jouer des tours, recueillir quelque butin. Les constables de la ville eurent vent par un maître d'école, de cette petite "main noire" dont les débuts coincidaient avec quelques vols dans la ville. Et samedi dernier, les constables, sous la direction du chef Simard, étaient assez heureux d'avoir découvert le gros de l'affaire. Il ne convient pas de faire beaucoup de publicité à ces fredaines commises par quelques gamins auxquels s'étaient associés imprudemment des enfants de bonne famille, mais il convient de souligner une constatation intéressante et la reprise d'une vieille habitude joliettaine: le couvre-feu de neuf heures.

Donc lundi dernier, les Chevaliers de la nuit, interrogés dans une enquête sommaire devant le juge de paix, ont tout avoué, même une couple de vols dont l'un avec effraction. Questionnés par un avocat improvisé mais apôtre de coeur et éducateur d'expérience, ils ont avoué et reçu la plus verte semonce de leur vie. L'avocat, ayant demandé à tous ceux qui fréquentent le cinéma de lever la main, tous déclarèrent aller aux vues. C'est là, ils l'ont dit, qu'ils ont pris le goût des aventures, et la façon de forcer une porte. Voilà l'oeuvre du cinéma sur l'intelligence de nos enfants. Et qu'on veuille bien remarquer que presque tous n'ont pas atteint **l'âge de 16 ans requis par la loi pour entrer au cinéma. Ils sont donc allés au cinéma illégalement et on les a laissés passer.**

Si nous voulons avoir des gamins, des jeunes gens prêts à tout faire, laissons aller nos enfants au cinéma, et allons-y nous mêmes pour nous mettre dans l'impuissance de leur défendre cette habitude réprouvée par tous les éducateurs. Comme on le voit le cinéma de Joliette n'est pas une école de formation. La ville — nous croyons le savoir — a décidé de surveiller la porte du cinéma et d'arrêter les enfants qui n'ont pas le droit d'y passer. De plus depuis lundi soir, le couvre-feu sonne à la cloche d'alarme. Et à partir de cette heure les constables ont l'ordre d'arrêter les enfants sur la rue s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents, et s'ils ne peuvent motiver raisonnablement leur sortie. Nous croyons que tous les citoyens se réjouiront de ces décisions prises dans le meilleur intérêt de notre jeunesse et que les parents seront les premiers à soutenir l'autorité des constables et à leur faciliter le travail par l'observance des règlements.

Le soir, la place des enfants c'est à la maison paternelle; c'est là qu'ils sont le plus en sûreté physiquement et moralement. Les Chevaliers de la nuit ne sont plus, mais les mauvais compagnons existent encore, le cinéma est encore là ouvert même le dimanche. A tous de veiller sur les enfants afin de les préserver de tous les dangers qui les guettent sur nos rues.

L'Encyclique Caritas Christi

CITE DU VATICAN. — Dans une encyclique lancée le mercredi, 18 mai, Sa Sainteté Pie XI invite le monde à la prière, à la pénitence et à la mortification s'il veut échapper au péril du terrorisme et de l'anarchie et à des maux encore plus graves qui le menacent.

A cette fin, il propose comme jours de réparations l'octave de la fête du Sacré-Coeur commençant le 3 juin.

Il conjure les fidèles de s'abtenir *durant ces jours* de toute fête et amusement, quelque licites qu'ils soient, et recommande à ceux que favorisent les circonstances de donner aux pauvres les économies qui seront le fruit de ces sacrifices.

Que les pauvres, conseille Sa Sainteté et ceux qui supportent la dure épreuve du manque de travail et de nourriture, dans un esprit analogue de pénitence, acceptent avec un coeur humble et confiant de la main de Dieu les effets de la pauvreté rendue plus pénible par la détresse au milieu de laquelle se débat présentement l'humanité.

Le couvre-feu à 9 heures

Nous racontons dans une autre colonne (voir billet de semaine) l'histoire assez récente et plutôt triste des chevaliers de la nuit. Après que le chef Simard les eut pincés et amenés à l'Hôtel-de-ville, le pro-maire les semonça de la belle façon, les renvoya chacun chez soi, et demanda au Secrétaire d'écrire aux parents de ces tristes chevaliers la lettre que voici:

Joliette, 23 mai 1932.

Je suis chargé, de la part de M. le Maire Suppléant, de porter à votre connaissance que votre fils a été traduit ce matin devant le Bureau de la Paix, à Joliette pour avoir fait partie d'une organisation qui s'intitule: "Les Chevaliers de la nuit" et dont la principale fin d'existence est de commettre des larcins dans notre cité, ce qui a effectivement été fait dans trois ou quatre circonstances.

Les autorités de la ville vous demandent d'unir vos efforts aux siens pour que cette plaie disparaisse sans retard et je dois ajouter que la prison attend tous ceux qui commettront de nouveau un semblable délit.

A 9 heures de chaque soir, la cloche de l'Hôtel de Ville sonnera le couvre-feu et tout enfant trouvé en dehors de son domicile après cette heure sera amené au Poste de Police.

Par ordre,
Camille BONIN,
Secrétaire-Trésorier.

L'Union Musicale à la Fête-Dieu

Dimanche prochain, notre corps de musique municipal, L'Union Mucicale, prendra part à la procession de la Fête-Dieu, qui aura lieu dans l'avant-midi, après la messe, à la paroisse St-Pierre, et exécutera le programme de musique religieuse suivant:

1—Fête-Dieu, marche, E. Prévost
2—La Nativité, marche de procession, Blangenois
3—Notre-Dame de Lourdes, marche, Blancheteau
Au reposoir:
Le Sanctuaire, andante, Maillochaud
Le soir à la procession de la paroisse de la cathédrale, le programme suivant sera exécuté:
1—Ste-Cécile, marche de procescion, Mantenach
2—Marche Religieuse E. Mullot
3—Marche des Prêtres, Mendelsohn
4—Marche Solennelle, E. Mullot
Au reposoir:
Andante Religioso, Schumann.

L'Association du personnel enseignant

ET LE SALAIRE DES INSTITUTRICES

On sait que certaines commissions scolaires ont eu la malencontreuse idée de diminuer le salaire de leur personnel enseignant. On devine le motif qui les a poussées à agir de la sorte: adoucir les charges qui pèsent lourdement sur le dos des contribuables. Mais en définitive, ces derniers y gagneront-ils? La lettre ouverte suivante, dont il est difficile de contester les données, répond dans la négative. Nous prions les commissaires de la lire attentivement et de la bien méditer. Peut-être reconnaîtront-ils, après cela, que la réduction des salaires, *votée dans un moment* de désarroi, ne travaillera aucunement au profit des contribuables de leur arrondissement mais seulement au détriment de leurs braves institutrices. Puissent-ils alors se rappeler qu'il n'est jamais trop tard pour réparer une erreur...

A MM. les Membres des Commissions scolaires
du district de Joliette.

L'Association du Personnel enseignant du diocèse de Joliette désire rappeler à MM. les Commissaires d'écoles ce qui suit:

Le gouvernement provincial vote chaque année des sommes d'argent destinées à être distribuées aux Commissions scolaires qui paient les salaires suivants:

$125,000 pour les salaires de $225.
$ 60,000 " " " " $250.
$ 30,000 " " " " $275.
$ 10,000 " " " " $325.

Or, au mois de septembre dernier, un grand nombre de Commissions scolaires ont réduit les salaires de leurs institutrices.

Le gouvernement de la Province a voté encore cette année les mêmes nomtants à être distribués.

Il s'ensuit que les municipalités qui maintiendront les salaires actuels, recevront, l'an prochain, des octrois considérablement augmentés, ce qui leur permettra de réaliser les mêmes économies que si elles diminuaient les salaires.

Pour cette raison, l'Association du Personnel enseignant du diocèse prie instamment les Commissions scolaires de maintenir les salaires actuels de leurs institutrices pour l'an prochain.

Lucienne HERVIEUX, Secrétaire.

Une lettre du Dr St-Pierre

Nous avons reçu, ces jours derniers, la lettre suivante du Dr Damien St-Pierre, de Windsor, Ontario. Il nous est particulièrement agréable de la publier. Car en plus des éloges flatteurs qu'elle contient à l'adresse de Joliette, elle nous apprnd que le Dr St-Pierre est non seulement un habile médecin mais encore un ardent patriote et un grand apôtre. Un gros merci au Dr St-Pierre pour la belle lettre que voici:

Windsor, Ont., le 20 mai 1932.

Monsieur le Directeur,
de l'Action Populaire,
Joliette, Qué.

Monsieur le Directeur,

Au nom de notre délégation de l'Ouest-d'Ontario qui a pris part à la journée catholique tenue chez vous le 15 du mois, permettez moi de venir vous féliciter du succès que vous avez remporté et vous remercier du bon souvenir que vous avez laissé à vos visiteurs venus de l'extrémité de notre province.

Joliette, vraiment, ne s'est pas démentie; elle est toujours la belle ville proprette, accueillante, hospitalière qui, à l'abri de tous soucis économiques et financiers, établit un contraste frappant avec plusieurs des villes de notre région qui portent le deuil à perpétuité et un certain malaise qui leur donne par le temps qui court une atmosphère de plomb.

La courtoise et la généreuse hospitalité de vos institutions est vraiment proverbiale. Durant les heures que nous avons passées parmi vous, nous avons été comblés de marques d'une exquise et traditionnelle générosité qui nous touche profondément.

Quel réconfort pour des gens que la Providence dans ses insondables et mystérieux desseins a placés aux premières lignes de la résistance ontarienne de se retrouver au milieu des leurs, soudainement entourés de marques de sympathies aussi ferventes que spontanées.

On nous dit que Joliette au moment de sa fondation reçut le nom d'**Industrie.** Mgr Bourget et son ami Barthélemy Joliette qui en jetèrent les bases devaient être dans les ferventes dispositions de S. Bonaventure (à moins que je ne me trompe) et de son compagnon du fond de leur solitude disant: "Nous ne connaissions que deux voix, la voie de l'Eglise et la voie de l'école."

Evidemment les deux pionniers de Joliette connaissaient aussi deux voies, la voie ferrée qui laisse paraitre, près du Scolasticat St-Charles, encore quelques glorieux vestiges que les niveleurs de terrain ont sans doute respectés en souvenir du grand industriel.

Quant à la voie de l'église qui devait nécessairement être la même que celle de l'école il appartenait à Mgr Bourget d'en tracer d'une main ferme et sûre les jalons pour faire de son **Industrie** une usine spirituelle des mieux outillées.

Quelle consolation pour nous catholiques d'apercevoir l'intervention mystérieuse et bienfaisante de la Divine Providence dans toute nos évolutions. Cette même Providence évidemment ne voulait pas laisser se développer sur un si fertile terrain seule l'industrie commerciale proprement dite, elle réservait à ce si intéressant milieu l'exploitation intense de l'Industrie des fortes intelligences et des coeurs généreux.

C'est là que nous voyons à l'oeuvre les dignes fils du Père Querbes, auxquels le grand évêque colonisateur confia l'Industrie nouveau genre, multiplier les machines puissantes, les nombreuses institutions religieuses de la ville qui forment autant de mailles à la forte chaine intellectuelle et morale qui retient sous son emprise nos belles traditions religieuses et nationales.

L'histoire rappelle que l'établissement d'institutions religieuses, couvents, abbayes, monastères, a servi au moyen âge de puissantes digues à l'invasion de la barbarie sur la civilisation d'Europe.

Soyons heureux que l'histoire se répète chez nous. Nos communautés d'hommes et de femmes — cent quarante-huit en tout, d'après les statistiques — nous servent de puissantes entraves contre l'invasion de la barbarie moderne qui se manifeste par le divorce, la limitation des familles, le travail du dimanche, le blasphème, les modes indécentes, la mauvaise presse, la presse jaune, la dislocation de l'esprit familial, etc, doctrines néfastes qui nous compénètrent et font tant de ravages dans les centres catholiques de chez nous.

A suivre à la dernière page.

TEL. 271

M. Alfred Potvin, B.A.A.

ARCHITECTE

55, rue Notre-Dame, Joliette, Qué.

AU SEMINAIRE

Conférence d'orientation professionnelle. M. Georges Pelletier. —Lundi soir, le 16 avait lieu dans la salle académique une conférence d'orientation professionnelle par M. Georges Pelletier rédacteur au "Devoir", qui parla de la profession de journaliste. Monsieur Pelletier, qui est professeur de journalisme à l'Ecole des Sciences sociales et politiques, était certainement un des hommes les plus compétents pour traiter ce sujet.

Monsieur le conférencier énumère d'abord les différentes sortes de journaux avec leurs caractéristiques particulières: journaux de simple information, journaux d'affaires et journaux d'opinions. Celui qui se livre au journalisme se pliera nécessairement au genre de travail qu'on lui impose. L'homme qui a des idées et qui a le souci de les répandre ne trouverait pas sa voie dans les journaux qui ont l'argent comme premier but. A celui-là qui travaille dans les journaux d'information, il faut une bonne santé, de la résistance physique et de la docilité à ses chefs. L'apôtre des idées ne doit pas ambitionner la fortune et pas même toujours une honnête aisance. Cependant aucune carrière n'est peut-être plus intéressante et plus attachante. Louis Veuillot, le patron des journalistes catholiques, y a trouvé sa gloire et sa joie.

Le R. P. Supérieur présenta et remercia le conférencier. On avait invité, pour la circonstance, les journalistes de la ville de Joliette.

* * *

Membre à vie. — Lors de sa visite au Séminaire, le 9 courant, M. René Gervais, aubergiste à Beauharnois, s'est fait inscrire au nombre des membres à vie de l'Association des anciens élèves. Nos sincères remerciements à M. Gervais.

* * *

Nouveaux deuils. — Le 16 courant, deux de nos élèves, Rostang et Marius Dubeau, respectivement de Philosophie Jr et de Rhétorique A, ont eu la douleur de perdre leur mère, née Eva-R. Rivard, épouse de M. le Juge J.-A. Dubeau. Madame Dubeau est décédée, dimanche dernier, à l'Hôpital Saint-Luc, à l'âge de 50 ans seulement.

Lundi le 16, les élèves de Philosophie Jr et ceux de Rhétorique A, accompagnés de leurs professeurs, sont allés en groupe, prier au corps de la défunte et présenter leurs sympathies à M. le juge Dubeau, ainsi qu'à ses trois fils: M. Gérald, avocat (1917-1924), Rostang et Marius, élèves actuels. M. le juge Dubeau est également l'un de nos anciens élèves (18-89-95).

Le R. Père Supérieur, le R. P. Dumontier, MM. Lamarche, Robert et Laporte, le R. Père J.-B. Asselin, les élèves de Philosophie Jr et de Rhétorique A, représentaient le Séminaire aux funérailles, qui ont eu lieu, mardi, à 10.30 heures.

Nous prions M. le juge Dubeau et les membres de sa famille d'agréer l'assurance de notre profonde sympathie dans le deuil si douloureux qui les afflige.

Lundi le 16, nous apprenions également avec un vif regret la mort de Dame Hildège Beaulieu, née M. Savignac, de Providence, R. I. et mère de notre élève Charles-Emile Beaulieu, de Rhétorique A. La défunte était la tante de l'abbé Savignac, décédé l'été dernier à Providence R. I., également.

Deux confrères, C.-E. Beaulieu et Marius Dubeau, ont eu la douleur de perdre leur mère à un jour d'intervalle.

Nous prions notre élève Charles-Emile et ses parents de croire à la part que nous prenons au deuil qui vient de les atteindre.

* * *

Pique-niques. — Les élèves de Belles-Lettres B et ceux des Eléments latins C ont pris leurs pique-niques, mardi le 17. Ces deux divisions avaient obtenu en groupe l'excellence d'application et de conduite pendant le mois de mars.

* * *

Explication relative aux invitations à la Fête du Séminaire. — La rumeur rapporte que certains Anciens ont trouvé étrange la façon de procéder lors de la Fête du Séminaire. Disons d'abord que les choses se sont faites tout comme les années passées. La Fête du Séminaire n'est pas, à proprement parler, la fête des Anciens. Les Anciens ont leur fête à l'automne, ordinairement le 3e mercredi d'octobre. Des invitations sont alors lancées à tous ceux qui font partie de l'Association des Anciens. Au printemps, la fête qu'on célèbre est la fête du Séminaire diocésain, du collège d'Enseignement secondaire affilié à l'Université de Montréal. A cause de ces raisons, le Séminaire se doit d'inviter tout le clergé du diocèse et les autres Maisons d'Enseignement secondaire de la Province. On ajoute un certain nombre de personnages officiels qui ont des relations plus ou moins directes avec le Séminaire. Il faut nécessairement compter avec le local et la possibilité de recevoir convenablement les invités. Sans doute, les Anciens sont toujours bienvenus à leur Alma Mater; mais il n'est pas toujours possible de les convoquer tous à tel moment déterminé. Le Conseil du Séminaire a réglé ces dispositions, guidé par la nécessité. Si quelques Anciens avaient des suggestions à faire, les autorités du Séminaire les prendraient sûrement en considération.

* * *

S. E. Mgr Forbes. — Dans notre dernière chronique, nous avions omis de mentionner que le 12 courant, S. Ex. Mgr Forbes nous a fait le plaisir et l'honneur de donner la messe de communauté à nos élèves. Le R. P. Farley, supérieur et M. Lamarche ont accompagné Son Exc. à l'autel. Après le déjeûner, Son Ex. a été présentée aux élèves. Elle les a bénits et leur a parlé avec toute la mansuétude de jadis. Professeurs et élèves ont été profondément touchés de la visite de celui qui a dirigé le diocèse de Joliette pendant quatorze ans et qui y a laissé un si délicieux souvenir.

* * *

Novices. — Les 19, 20 et 21 courant, nous avons eu la visite de deux novices de la Compagnie de Jésus, les RR. FF. Painchaud, et Arcand qui ont fait un stage au Séminaire pendant leur pèlerinage de probation.

* * *

Pique-Nique. — Le jeudi, 19 courant, les élèves de Versification A et B ont pris leur pique-nique ensemble au Moulin des Soeurs. En partageant ainsi les agréments de leur grand congé, les deux divisions de Versification ont donné un bel exemple de fraternité.

Le 24, les membres de la chorale des grands ont également pris leur pique-nique ainsi que les élèves de Syntaxe latine C.

* * *

Ordinations. — Samedi dernier, Son Exc. Mgr Papineau a conféré la prêtrise à cinq de nos anciens élèves appartenant au 77e cours (1921-28). Ce sont MM. Rosaire Dufort et Juliano Riopel, de St-Roch, Jean Lefrenière de Joliette, Joseph Laporte, de Berthier et Yvon Vandal, de Lanoraie.

Le lendemain, M. Jean Lafrenière chantait sa première grand'messe à la cathédrale et M. l'abbé E. Jetté donnait le sermon de circonstance. A Saint-Roch, M. J. Riopel a célébré la messe basse à 8 heures et le R. Père Farley, Supérieur du Séminaire, a prononcé le sermon de circonstance. La grand'messe a été chantée par M. Rosaire Dufort alors que Mgr Pelletier, P. A., prononçait le sermon de circonstance.

MM. Laporte et Vandal ont chanté leur première grand'messe respectivement à Berthier et à Lanoraie alors que MM. Sylvio Laporte, frère du célébrant, et le chan. Auguste Picotte, curé, donnèrent les sermons de cisconstance.

* * *

M. Victor Barrette. — Lundi dernier, M. Victor Barrette (19-02-1909) journaliste, l'un des rédacteurs du "Droit," à Ottawa, était de passage au Séminaire. En revenant des Trois-Rivières, où il avait pris part à la Journée catholique de la veille, comme représentant du journal "Le Droit," il n'a pas voulu retourner à la capitale sans saluer ses amis d'autrefois. M. Barrette n'a rien perdu de sa vieille affection pour sa ville natale où il a l'avantage de retrouver encore tous les membres de sa famille dont son vénérable père, M. Camille, l'un des notables de la cité. Il est très intéressant d'entendre M. Barrette parler des intérêts de la langue et de la formation françaises à Ottawa. Son esprit d'observation, ses lectures, ses conversations en ont fait une mine de renseignements.

* * *

"Clerc et cénobite." — Le 24 courant, à 2.30 h., les Juvénistes c. s. v., de Berthier, interprétaient un drame religieux fort touchant: "Clerc et cénobite" dû àla plume d'un de nos anciens, le R. Père D. Charette, c.s.v., (1894-1901). Le travail est divisé en trois actes. Dans le premier, se prépare la violation du droit d'asile qui va frapper le saint évêque de Lyon, Just, en plein coeur. On y assiste en plus, à des scènes charmantes: les petits clercs prenant leurs leçons de chant de Jubin et prêtant l'oreille aux enseignements catéchistiques de Viateur, le lecteur préféré du saint évêque.

Au deuxième acte, l'évêque apprend que le droit d'asile a été violé, que son peuple s'est abandonné à des sentiments de vengeance. Il décide de s'exiler dans les déserts de Scété pour y expier le crime de ses diocésains. Viateur, par ses prières, obtient de l'y accompagner.

Le troisième acte nous fait vivre de la vie des deux cénobites en plein désert égyptien. L'on y assiste également à la mort de saint Just et l'on entend ses prédictions au sujet de son lecteur.

La pièce du Père Charette est remplie de délicatesse et de vrais sentiments religieux. Elle illustre, on ne peut mieux, la vie du patron de l'Institut. Vingt-deux élèves ont pris part à la représentation de ce drame. On les a costumés avec un respect minutieux de la couleur locale. Dagenais, qui interprétait le rôle de saint Viateur, a conquis les plus vives sympathies de la foule par sa ressemblance avec les meilleures statues du saint, par l'expression candide de sa figure et par son débit si conforme aux façons de dire et au maintien d'un saint.

Nos félicitations au dramaturge et aux interprètes de son oeuvre. Sans doute que le Père Charette ne s'arrêtera pas là.

Cette magnifique démonstration a été organisée en l'honneur de M. le chanoine Désy, curé de Berthier, et faite en la veille de ses noces d'argent sacerdotales qui tombent le 25. Un bon nombre de prêtres assistaient à la représentation et ont profité de la circonstance pour offrir leurs meilleurs voeux au distingué jubilaire.

Deux autres prêtres du diocèse célèbreront cette année leur jubilé d'argent sacerdotal: les RR. Anthyme Ducharme et Ovide Roch, c. s. v., qui ont été ordonnés le 29 juin 1907.

* * *

Fête de Dollard. — La fête de Dollard a été célébrée d'une façon nouvelle, cette année. D'abord, nos élèves, fanfare en tête, se sont joints aux membres de l'A. C. J. C. et aux Scouts de la Ville et ont fait une procession dans la cité vers 7.30 hres p. m. Ensuite, devant une salle comble, les Troubadours de l'Industrie ont donné une dizaine de chansons de leur répertoire. Notons les suivantes: Evangéline, Le bedeau de St-David, Quand Poléon va voir Mina, Les bissons, Le pensonnat, le vin, etc. Les troubadours ont été rappelés après chaque exécution. Le R. Père Alphonse Gauthier, c.s.v., a donné, en deux parties, une délicieuse conférence sur les Vieilles choses canadiennes. Après avoir décrit l'ancienne habitation du cultivateur, nous en avoir fait visiter toutes les pièces avec les objets qu'elles contenaient, il nous a présenté ses habitants. Il a décrit des scènes de la vie ordinaire, des veillées, des épluchettes, des noces, des danses antiques, parlé du folklore canadien, etc. Le conférencier a grandement intéressé en servant avec goût un grand nombre d'expressions savoureuses du bon vieux temps.

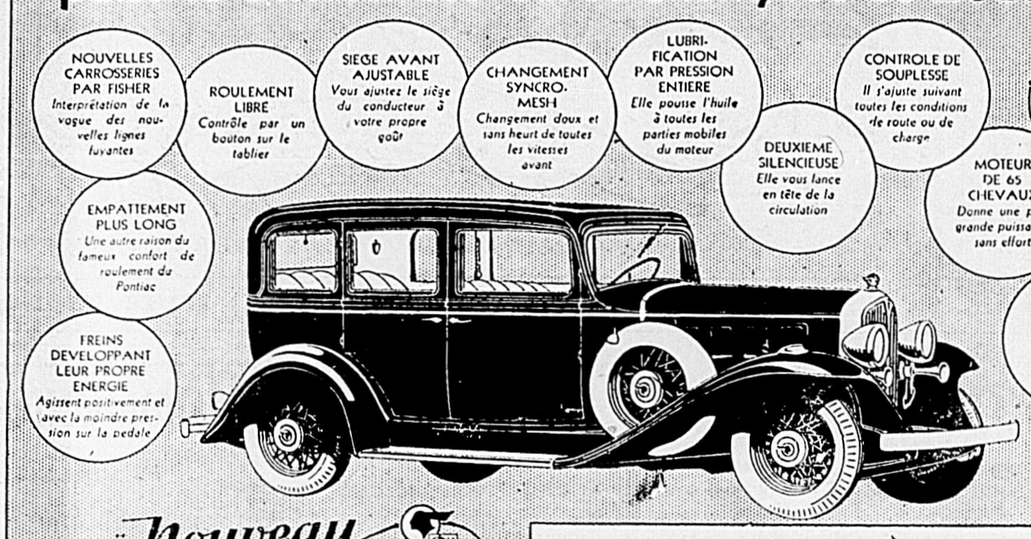
La deuxième partie de la conférence traitait des "fricôts."

Le tout relevé par une mimique pleine de vie, un entrain qui faisait penser au chanoine Desgranges, lequel a laissé un si bon souvenir de son passage au Canada.

En définitive, soirée charmante et très appréciée de l'auditoire.

Messe de communauté. — Le mercredi, 25 courant, MM. Joseph Laporte et Yvon Vandal, ont célébré conjointement leur première messe au Séminaire et en présence de la communauté.

Les prix du Pontiac sont les plus bas auxquels vous puissiez acheter ces *Caractéristiques de Beaux Autos*



P-16-20F

Nouveau PONTIAC SIX
PRODUIT AU CANADA

Daoust-Frenette Auto Ltée
23, rue ST-PAUL, Joliette.

Le sénateur Lacasse et le Dr St-Pierre

Au Scolasticat Saint-Charles

Les scolastiques, en retraite, s'étaient résignés à ne rien voir des spectacles édifiants et réconfortants de la Journée catholique. Ils ont pu, contre leur attente, en attraper, si je puis dire, un reflet, lorsque, dimanche soir, il leur a été donné d'entendre le sénateur Lacasse et le docteur Saint-Pierre, deux ardents défenseurs des minorités ontariennes, venus de Tecumseh et de Windsor, Ont., pour représenter les "retraitants de cette région."

Le sénateur Lacasse — qui est originaire de Sainte-Elisabeth, près Joliette — nous a été présenté par M. Wilfrid Guérin, avocat de Montréal. M. Guérin nous a fait pressentir adroitement tout ce que nous pouvions attendre du Sénateur... Le Sénateur nous a en effet parlé "comme un curé," suivant le mot du Révérend Père Directeur. Et M. Perrier de renforcer: "Comme un curé qui parle bien!"

Le Sénateur Lacasse n'est pas de ceux qui, après un effort considérable, perdent patience et lâchent prise devant un échec. Sa devise est : "Recommencer !" "Dieu, dit-il, ne nous demande pas le succès mais tient plutôt compte des efforts."

Il croit au rôle providentiel des Canadiens - français catholiques dans la Confédération... Et c'est pourquoi, il est passionnément canadien-français. Il l'est avant tout par attachement et fidélité à sa foi. Car il faut bien là-bas se rallier à la vieille thèse: la langue gardienne de la foi. L'expérience des mariages mixtes en est pour ainsi dire une preuve vivante. Les statistiques établissent en effet, que, dans quatre-vingt-dix pour cent des cas, la perte de la foi suit l'abandon de la langue.

En guise de transition, le Sénateur nous conte l'aventure drôlatique d'un bon vieux canadien - français de Técumseh. Ce brave homme, transplanté depuis très longtemps en Ontario, fut pris un jour du "mal du pays," et décida d'aller rendre visite à ses parents du Québec. Et de peur qu'on ne s'opposât à son projet, — il avait quatre-vingt-deux ans — il partit furtivement sans en parler à âme qui vive. Grand émoi dans le pays lorsqu'on s'aperçut de sa disparition... Après plusieurs jours de recherches infructueuses, on en conclut à sa mort. Le "glas" fut sonné... On imagine quelle fut la stupeur, lorsque, peu de temps après, le "mort" s'amena, sur ses deux pieds, en chair et en os, pour la messe dominicale!...

"Eh bien, continue le Sénateur Lacasse, l'histoire de ce vieux canadien est une image de la vitalité des nôtres en Ontario... A maintes reprises, les loges orangistes ont annoncé l'extinction définitive de la minorité française. Mais celle-ci avait la vie si dure qu'elle a survécu à son propre glas...!"

C'est dire combien la "cause" s'est trouvée compromise à certaines heures. C'est dire aussi quelles luttes il a fallu soutenir; luttes d'une part contre les orangistes de Toronto, luttes de l'autre, contre l'invasion plus pacifique mais tout autant pernicieuse de l'américanisme, luttes également contre les préjugés régionalistes qui tiennent en suspicion tout ce qui vient de la province de Québec.

Le Sénateur passe sous silence la part très grande que lui et son compagnon ont prise à ces luttes. mais nous la connaissons bien et nos applaudissements témoignent de notre chaleureuse admiration.

Le Docteur Saint-Pierre nous a ensuite mis en gaité par les saillies de sa verve merveilleuse. L'homme d'esprit cependant savait au moment voulu s'effacer devant le patriote ardent, et l'humour faisait place alors à l'émotion et à la conviction .

Le Docteur Saint-Pierre nous a narré l'effort désespéré, héroique, tenté pour ramener à la terre quelques centaines de familles canadiennes-françaises de la région Détroit-Windsor. Ce mouvement de colonisation a été lancé par le Docteur Saint-Pierre et par le Sénateur Lacasse. Le but qu'on se propose est très noble, inspiré par une charité toute chrétienne et apostolique: soustraire nos compatriotes de là-bas à la misère et surtout au désoeuvrement et à l'oisiveté "mère detous les vices.' On a pu atteindre à une coopération admirable des influences politiques les plus diverses. L'affaire a pris en ces derniers temps une importance inattendue et une tournure presque dramatique. grâce au dévouement, à la bravoure et à l'énergie indomptable de M. Tancrède Saint-Pierre, le propre frère du Docteur... Devant le refus du gouvernement d'accorder aux colons prêts à partir, les subsides nécessaires pour voyager par chemin de fer, ceux-ci, sous l'impulsion de M. Tancrède Saint-Pierre, ont décidé, — et décidé pour de bon, d'entreprendre le voyage à pieds! Et le voyage est de 900 milles... Il n'en fallait pas davantage pour émouvoir l'opinion et par suite, tirer de leur inertie, sinon de leur mauvais vouloir, les ministres de Toronto et d'Ottawa. Et l'entreprise, après mille péripéties qu'il serait trop long de raconter ici, est actuellement en bonne voie de succès!

Voilà certes une leçon peu banale de vrai patriotisme. Nos deux vaillants lutteurs, veulent ni plus ni moins réaliser le rêve de Sa Grandeur Monseigneur Hallé, à savoir faire de tout le Nord de l'Ontario une continuation de Québec. Ils ont notre admiration et aussi le soutien de nos prières!

ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)

Semences. — Les champs sont en grande partie ensemencés, et les jardins commencent à montrer un brin de verdure: la belle saison s'annonce déjà.

* * *

Toilette. — Sur la demande de Monsieur le curé, on travaille depuis quelques temps à la toilette des lots du cimetière; on semble travailler de plus en plus à développer partout le culte des morts.

Puissions-nous voir partout, et c'est là la volonté expresse de Monseigneur, notre Evêque, des cimetières bien entretenus, ensemencés de fleurs!...

On a aussi enjolivé les parterres et les cours dans les rangs de compagne comme dans le village. Espérons que ce travail reposant se continuera tout l'été.

Pour aider les cultivateurs dans ce double travail Monsieur le curé a fait auprès des autorités gouvernementales des démarches qui ont obtenu de très bons résultats Ces démarches ont été largement appuyées par notre Agronome officiel, M. Georges-Emile Foucher, de Berthierville.

* * *

Baptême. — Dimanche, le 22 mai fut baptisée sous les noms de Marie-Marthe-Véronique, l'enfant de M. et Mme Gilles Sylvestre, restaurateur. L'enfant avait comme porteuse: Mlle Bernadette Sylvestre, sa tante; et comme parrain et marraine: M. J. A. Barrette, député aux Communes, avec sa Dame. M. le notaire Barrette et sa Dame sont l'oncle et la tante des parents de l'enfant.

* * *

Première messe. — Dimanche, le 22 mai, nous avions le bonheur et l'insigne honneur d'assister à la première messe d'un nouveau prêtre, M. Olier Bérard, ordonné la veille à la cathédrale de Joliette, enfant de M. et Mme Azarie Bérard.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. le chanoine M. Clermont, et avait comme diacre et sous-diacre, M. Emilien Bérard, ptre, professeur au Collège de l'Assomption, et Gilles Plante, Séminariste. M. Adrien Bérard, vicaire à St-Pierre-Claver de Montréal donna le sermon de circonstance.

MM. Emilien et Adrien Bérard sont les cousins germains du nouveau prêtre.

Les autres détails de la fête suivront la semaine prochaine.

Excursion A MONTREAL

Aller, Samedi, le 28 mai 1932

Retour, Dimanche, le 29 mai 1932

par Trains Spéciaux seulement, comme suit:

Départ: Samedi, le 28 Mai		Retour: Dimanche, le 29 Mai	
12.45 p.m.	GRAND'MERE	11.15 p.m.	$2.00
12.54 p.m.	SHAWINIGAN FALLS	11.02 p.m.	
2.40 p.m.	JOLIETTE	9.22 p.m.	$1.00
3.45 p.m.	Arr. MONTREAL . Dép.	8.15 p.m.	

Ce train spécial arrête à toutes les gares entre Shawinigan Falls et Joliette.

Les billets ne sont valables que dans les trains spéciaux ci-haut mentionnés et dans les voitures de premières. Demi-place pour les enfants de 5 à 12 ans. Aucun enregistrement de bagages. Réductions à certains hôtels de Montréal. Achetez vos billets à l'avance. Allez à l'Oratoire St-Joseph. Voyez, dimanche après-midi, la parade militaire ou la partie de baseball, Montréal-Toronto.

HORAIRE BASE SUR L'HEURE SOLAIRE.
L'heure d'été est une heure plus tard.

Détails fournis par tous les agents du

CANADIEN NATIONAL M-62F

Vente de Terre par Encan

Mardi prochain, le 31 mai 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de M: JOSEPH ADAM, à Ste-Elisabeth, seront vendues les terres de ce dernier au plus offrant et dernier enchérissur.

Ces terres, d'une superficie de cent quatre vingt-huit arpents (188), sont des mieux bâties et des mieux situées, à Ste-Elisabeth, rang Ste-Emélie.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à

ROMULUS JOLY,
NOTAIRE

16, rue ST-PAUL, JOLIETTE

La Santé par la Chiropratique

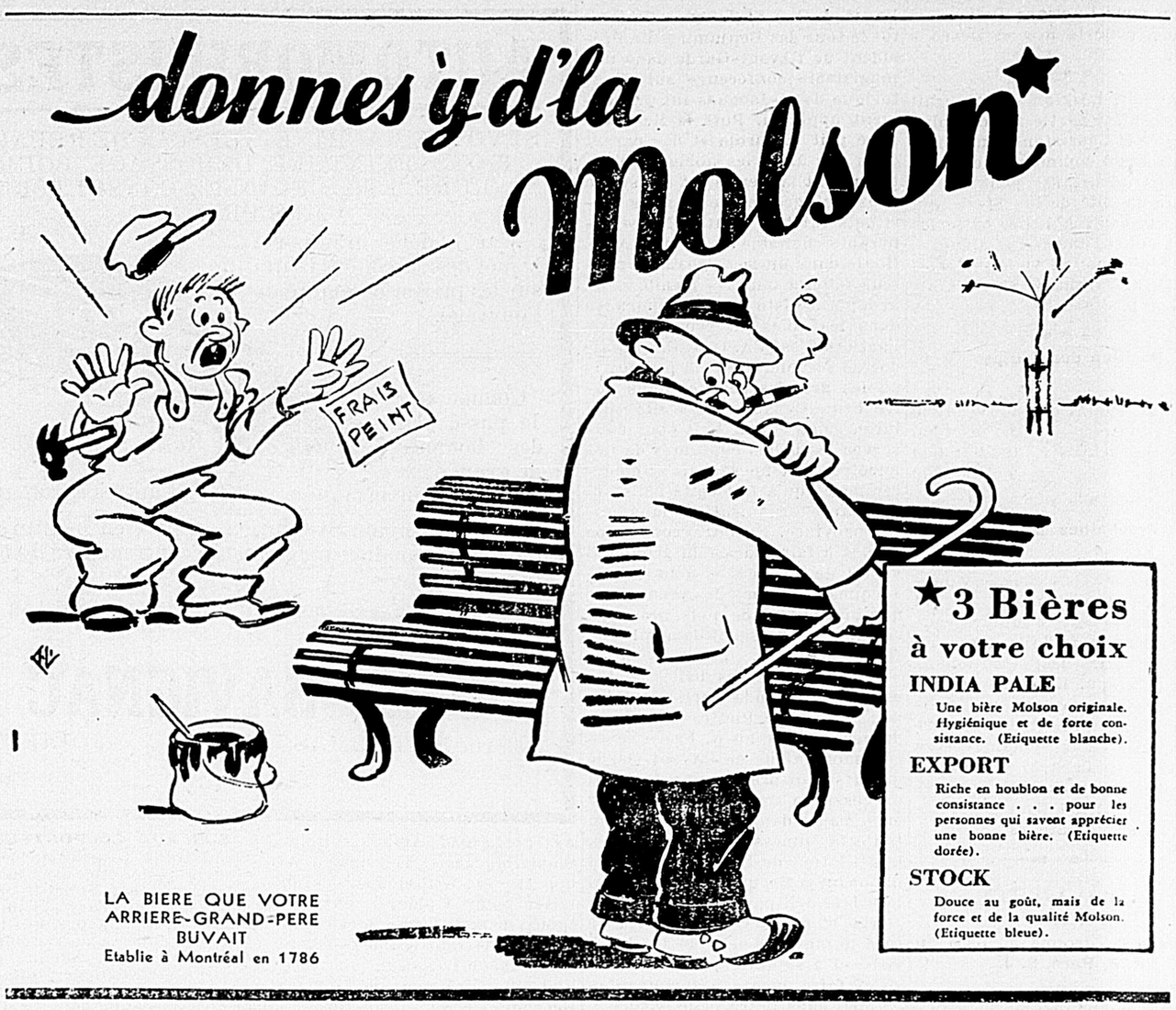
La CHIROPRATIQUE est une science naturelle qui consiste à corriger la CAUSE des "maladies" et cela sans remèdes ou instruments, en se basant sur une connaissance précise de l'anatomie et spécialement du système nerveux.

Le Dr A. Walton, médecin diplômé de l'Université Harvard, affirme que: "95% des maladies sont causées par des déplacements de vertèbres et la Chiropratique en fait disparaître la cause."

Les résultats obtenus dans le passé prouvent que la Chiropratique s'applique, avec succès, tout spécialement dans les "maladies" nerveuses, faiblesse, pression artérielle anormale, asthme, névralgie paralysie, rhumatisme, lumbago, trouble d'estomac et d'intestins, etc., etc.

Si vous êtes malade, ne désespérez pas de revenir à la santé; voyez immédiatement votre Chiropraticien. Renseignements gratuits. Demandez le livret "La Santé par la Chiropratique."

Antoine Fortin, D. C.
CHIROPRATICIEN,
Diplômé de l'Institut Palmer
Tél. : 275 21 rue ST-PAUL, JOLIETTE



Cercle Joliette de l'A.C.J.C.

Rapport de la séance du 11 mai 1932

Ni la crise actuelle, ni la belle température que nous avons, ne peuvent empêcher les membres de l'A. C. J. C. d'être fidèles et le Cercle avait sa réunion régulière le 11 mai dernier. Après la récitation de la prière, l'appel des membres, et la lecture du procès-verbal, la conférence fut donnée.

Le cercle continue toujours ses études sur l'histoire du Canada, et le travail de ce soir-là portait sur les Acadiens. Le conférencier, Monsieur Médard Robitaille, présenta un riche travail historique sur ce sujet. Il parla d'abord des débuts de l'Acadie, faisant passer ensuite devant l'assemblée le sinistre cortège des pauvres Acadiens déportés. Enfin il fit connaître les Acadiens d'aujourd'hui, signalant en particulier les acéjistes acadiens formés en cercles, lors de la visite de l'aumônier - général de l'A. C. J. C., le Révérend Père Paré, s. j. Après la conférence, les membres se donnèrent complètement à la discussion.

Le vote obligatoire serait-il possible, serait-il utile? tel fut le sujet. Les uns parlèrent dans l'affirmative, les autres dans la négative, mais surtout tous avaient une facilité de parole digne d'un député, peut-être même d'un ministre. La discussion close, M. l'aumônier - directeur posa ses conclusions sur la séance. Il remercia les membres de leur fidélité au cercle, et félicita le conférencier de son travail si bien préparé. Il transmit aussi les remerciements de Son Excellence Mgr Papineau et ceux de Mgr le Curé pour le succès de la guignolée des jouets, organisée par le cercle Joliette de l'A.C.J.C. Il souligna la chaleur des membres pendant la discusion, et termina en demandant à tous d'assister régulièrement aux réunions. La prière terminée, l'hymne national O Canada chanté, la séance se terminait, et le cercle venait de prouver encore une fois à ses membres, que l'A. C. J. C. tout en étant très utile, sait, aussi récréer.

J. Rosaire Racette, Sec.

La maman. — Et toi, Marie-Thérèse, quand te marieras-tu?

Marie-Thérèse. — Moi, je ne me marierai pas, je resterai veuve comme ma tante.

EPICERIE - RESTAURANT

Une épicerie et un restaurant ouverts au coin des **rues ALICE et TACHE.** Service poli, propreté et choix. Prix très modérés.

MAXIME GILBERT

Tél. : 706 JOLIETTE

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée à la suite d'une Cession Autorisée

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de:—
LUCIEN RONDEAU, St-Jean-de-Matha,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que M. Lucien Rondeau, cultivateur de St-Jean-de-Matha, a, le 23ième pour de mai 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, m'ont nommé gardien du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le premier jour de juin 1932 à quatre heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Joliette ce 25ième jour de mai 1932.

Gardien:
J.-Conrad PERRAULT,
69, Notre-Dame, Joliette.

SAISISSEZ L'OCCASION

Les choses n'arrivent dans ce monde que lorsque quelqu'un les fait arriver.

Le manque d'occasions est toujours l'excuse des esprits faibles, indécis. Les occasions! Mais chaque vie en est pleine! Chaque leçon, au collège, est une occasion. Chaque examen à passer est occasion. Chaque article de journal est une occasion. Chaque client est une occasion. Chaque sermon est une occasion. Chaque transaction commerciale est une occasion — l'occasion d'être poli, viril, honnête, une occasion de se faire des amis. Chaque preuve de confiance qu'on vous donne est une splendide occasion. Toute responsabilité confiée à votre force et à votre honneur est sans prix. L'existence est le privilège de l'effort, et quand ce privilège rencontre un homme digne de ce nom, les occasions de réussir s'offrent constamment à lui, selon ses aptitudes.

C'est l'homme paresseux, non le grand travailleur qui se plaint constamment qu'il n'a du temps pour rien, et qu'aucune occasion ne s'offre à lui. Certaines gens sauront tirer parti de toutes les occasions que négligent les autres, et ils arriveront à faire, en peu de temps, plus de choses que d'autres personnes n'en font pendant toute une vie. Semblables à des abeilles, ils extraient le miel de chaque fleur. Tous ceux qu'ils rencontrent, chaque circonstance de la journée, ajoutent quelque chose à leur savoir ou à leur puissance.

"Il n'y a personne que la Fortune ne visite au moins une fois dans sa vie," disait un cardinal, "mais quand elle ne trouve personne pour la recevoir, après être entrée par la porte, elle sort par la fenêtre."

Le malheur est que nous attendons toujours une occasion exceptionnelle d'acquérir des richesses, de la gloire ou de la valeur. Nous voulons passer maîtres avant d'avoir fait un apprentissage, posséder des connaissances sans avoir étudié, et devenir riches sans crédit.

Nés dans un temps ou dans un pays où les occasions et les connaissances abondent comme jamais auparavant, comment pouvez-vous rester assis les mains croisées, occupés à demander à Dieu son aide pour un travail en vue duquel il vous a déjà donné toutes les forces et toutes les facultés nécessaires? Lorsque le peuple élu croyait sa marche arrêtée par la Mer Rouge, et que leur chef implorait l'aide divine, Dieu dit à Moïse: "Pourquoi ces cris? Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils marchent."

Le monde est plein d'oeuvres à faire. La nature humaine est ainsi constituée que souvent un mot plaisant ou une légère assistance peut arrêter un désastre qui menaçait un de nos compagnons et le placer sur le chemin du succès. Nos facultés sont ainsi faites que dans l'effort honnête, sérieux, persévérant nous trouvons notre plus grand bien. De nobles exemples nous encouragent à oser et à agir, et chaque moment nous offre de nouvelles occasions.

Du reste, n'attendez pas l'occasion; créez-la. Créez-la comme le fit le petit berger Ferguson quand il calcula la distance des étoiles avec une poignée de perles de verre enfilées à une ficelle. Créez-la comme Georges Stephenson le fit lorsqu'il se rendit maître des règles des mathématiques, à l'aide d'un morceau de chaux, sur les parois noircis des wagons de charbon dans les mines. Créez-la comme Napoléon le fit dans plus de cent situations impossibles. Créez-la comme tous les conducteurs d'hommes, soit en temps de guerre, soit en temps de paix, ont créé eux-mêmes leurs chances de succès. Les meilleures occasions passent à côté des paresseux sans qu'ils sachent en faire usage, mais les gens industrieux savent convertir les occasions les plus ordinaires en occasions extraordinaires.

GRANDE VENTE
au magasin
"BON MARCHE"
17, PLACE BOURGET

A ce magasin, vous trouverez toutes sortes de **lingeries** pour Dames, fillettes, garçonnets, ainsi que **linge de maison** et **coupons** de toutes sortes.

Nous vendons aussi des **articles de toilette**, le tout à **bon marché.**

BIENVENUE A TOUS.

Ce qu'une vache canadienne donne

M. Léon Boucher, de Joliette, a terminé dimanche le 22, le contrôle officiel de sa vache championne. En 365 jours, il en a obtenu 15,972 livres de lait dosant en moyenne 4.72% de gras, soit 754 livres de gras. M. Boucher vend son lait en nature à 6cts la pinte en moyenne. Il en a donc eu $384.00.

En deux ans, cette vache qui n'a que quatre ans, a donné 28,862 livres de lait et 1,327 livres de gras, équivalant à 1,659 livres de beurre. C'est le meilleur record produit par une vache Canadienne en deux lactations successives, pour tout âge.

Le contrôle qui vient de se terminer fait aussi de la vache de M. Boucher la championne officielle pour la classe de trois ans, division 365 jours. Elle a battu le record précédent par 3,960 livres de lait et 181 livres de gras. Fait à noter, cette vache, en faisant ce record, porta un veau pendant 208 jours.

Tous ces détails dénotent une vigueur et des aptitudes laitières très grandes. La condition physique de l'animal à la fin de la lactation est excellente. Son poids dépasse 1,100 livres et sa conformation est typique des animaux Canadiens.

Les deux veaux mâles issus de cette vache ont rapporté $350. dont un vendu à $200. la semaine dernière et un pour lequel on a refusé $150. mais qui fut échangé por une autre taure pure.

Le lait de deux ans vendu à 6 cts la pinte a donné	$691.69
Les deux veaux	350.00
	$1,041.69

forment le total du revenu de cette vache depuis qu'elle donne du lait. Il est incontestable qu'elle n'a pu manger pour ce montant.

Tous ces chiffres étonnent peut-être un peu, mais j'en atteste la véracité et je me permets d'offrir publiquement toutes mes félicitations à Monsieur Boucher.

Anth. CHARBONNEAU.

PACIFIQUE CANADIEN



LES TRAINS CIRCULENT COMME SUIT:

LA SEMAINE

Arrivent à Joliette.		Départ de destinations.	
7.30	A.M. De	St-Gabriel	6.30 A.M.
10.05	"	Montréal Windsor	8.15
		Départ de l'Avenue du Parc à 8.45 A.M.	
10.05	"	Montréal Viger	8.10
		Changer à l'Avenue du Parc à 8.27 A.M.	
3.00	P.M. "	Berthierville, (direct)	2.10 P.M.
3.50	"	Québec, (rapide)	12.30
4.35	"	Montréal Viger	2.30
		Départ de l'Avenue du Parc à 2.47 P. M.	
5.50	"	Montréal Viger, (Rapide)	4.00
		Départ de l'Avenue du Parc à 4.17 P. M.	
5.50	"	Trois-Rivières, (Local)	4.10
6.19	"	Montréal Viger, (Local)	4.25
		Départ de l'Avenue du Parc à 4.42 P. M.	

Départ de Joliette		Arrivent à destination	
7.30	A.M. Pour	Montréal Viger, (Local)	9.20 A.M.
		Dû à l'Avenue du Parc à 9.01 A. M.	
10.10	"	Québec, (Local)	2.20 P.M.
3.08	P.M. "	Montréal Windsor (Rapide)	5.10
		Dû à l'Avenue du Parc à 4.35 P. M.	
3.55	"	Trois-Rivières (Local)	5.50
4.55	"	Québec (Rapide)	8.30
		Arrive à Montréal à 7.10 P. M.	
5.55	"	Lanoraie, raccordement pour Montréal à 7.12 P. M. Arrive à l'Avenue du Parc à 8.13 P.M. et à Montréal Viger à 6.15	8.30
6.19	"	St-Gabriel	7.15

LE DIMANCHE

Arrivent à Joliette.		Départ de destinations.	
9.50	A.M. De	Montréal Viger,	8.00 A.M.
		Départ de l'Avenue du Parc à 8.17 A.M.	
3.00	P.M. "	Lanoraie	2.45 P.M.
3.50	"	Québec (Rapido)	12.30
4.35	"	Montréal Viger, (Local)	2.30
		Départ de l'Avenue du Parc à 2.47 P. M.	
5.50	"	Montréal Viger (Rapide)	4.00
		Départ de l'Avenue du Parc à 4.17 P. M.	
5.50	"	Trois-Rivières (Local)	4.10
8.20	"	St-Gabriel	7.25

Départ de Joliette		Arrivent à destination	
9.50	A.M. Pour	St-Gabriel	10.45 A.M.
3.08	P.M. "	Montréal Windsor, (Rapide)	5.10 P.M.
		Dû à l'Avenue du Parc à 4.35 P. M.	
3.55	"	Trois-Rivières (Local)	5.50
4.55	"	Québec (Rapide)	8.30
		Dû à Montréal à 7.10 P. M.	
5.55	"	Lanoraie, raccordement pour Montréal départ de Lanoraie à 7.12 P. M. Arrive à l'Avenue du Parc à 8.13 P.M. et à Montréal à	8.30
8.20	"	Montréal Viger (Local)	10.10
		Dû à l'Avenue du Parc à 9.53 P. M.	

J.-E. POIRIER, Agent, Tél. : 16



PETITES ANNONCES

NUANCES DESIREES. — C'est au grand magasin chez Boulard & Frère de Joliette que vous trouverez les nuances que vous désirez pour vos bas de soie. Venez nous voir. 24 m. j.n.o.

Vos Yeux



PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE

CONSULTEZ

EMILE PREVOST

Spécialiste
Optométriste et Opticien

Choix de lunetterie des plus complets

26, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

ENGRAIS CHIMIQUES. — Mildège St-Georges, 149, Notre-Dame, Joliette, informe le public qu'il vendra comme par le passé les meilleurs engrais chimiques simples à des prix **défiant toute compétition.**
17 déc. j. n. o.

Pharmacie Gadoury

Urasal grand	1.29
Urasal petit	0.69
Alophen en 100	0.59
Poudre Arex Co.	0.69
Pétrole Rogier	0.89
Vapex	0.87
Pâte à dent Kolynos (petit)	0.29
Pâte à dent Kolynos (grand)	0.39
CASTORIA	0.27
Pilules CHASE pour le foie et les reins	0.25
MENTHOLATUM	0.22
ASPIRIN BAYER	0.20
Traitement MARLATT	3.79
PILULES ROUGES, 0.40, 3 pr	1.10
PILULES MORO, 0.40, 3 pr	1.10
AGAROL, grand	$1.19
AGAROL, petit	0.69
Pâte à dent IPANA	0.38
Pâte à dent PEPSODENT	0.35
Pilules ROBOL	0.20
Tablettes RIVALES	0.69
SEL ENO	0.89
EAU DE RIGA	0.20
WATERBURY	0.75
Sirop Fellow's	0.98
Serviettes sanitaires en 12	0.39
3 pour	1.00
en 6	0.19
3 pour	0.50
Sirop Thiocol Roche	1.15
Sel Kruschen	0.59

Octave Gadoury
Pharmacien
B.A., B. Ph.
B. P. 77 Téléphones: 485 et 836
29, NOTRE-DAME, JOLIETTE

ENTREPOTS ET BUREAU A LOUER. — Sur la rue Richard, à louer entrepôts avec grande cave et bon bureau. S'adresser à J.-A. Boisvert, 100, rue Manseau, Joliette. 14 a. j.n.o.

MAISON DE CAMPAGNE, toute neuve, à deux milles de Joliette, à louer ou à vendre. Pour plus de renseignements s'adresser à nos bureaux, 28, Place Bourget; téléphone: 270 19m. j.n.o.

MATELAS. — Savez-vous que nous faisons une spécialité de fabriquer des matelats de crin et laine. Aussi d'autres de qualité inférieure de même que les oreillers de plume. Un coutil de 8 onces à la verge est employé pour la fabrication de ces marchandises ce qui donne le maximum de durée. Nous faisons également les réparations. Consultez-nous. The Canadian Knitting, Joliette. Téléphone: 53 21 a. j.n.o.

A LOUER. — Logement à louer, 8 appartements situé au No 6A Manseau. S'adresser à H. Barrette, Imperial Oil, Joliette
21 a. 4 f.p.

ON DEMANDE A LOUER avec préférence d'achat, au bout d'un an, un emplacement de 3 à 4 arpents, bien bâti, autour de Joliette ou près d'un village. S'adresser à l'Action Populaire.
26 m. 1 f.p.

PIEDS DE TOMATES ET FLEURS. — Voulez-vous avoir des pieds de tomates rouges ou roses deux fois réputées, des fleurs annuelles: Reines marguerites, Alysum, Girofleès, Ginas, Taigètes, Connas rouges et verts, Géraniums, Bégonias, et toutes sortes de fleurs vivaces? Adressez-vous au fleuriste de la ville, à 12 rue Garneau, Joliette. 19m. 4fsp.

LA MEILLEURE PLACE. — Chez Boulard & Frère, au grand magasin, c'est la meilleure place pour vos bas de soie, gants et sacoches. Venez nous voir.
24 m. j.n.o.

TUYAUX DE BETON. — Je fabrique les tuyaux de béton mesurant de 6 pouces à 3 pieds. Ils sont faits selon les plans des ingénieurs de la voirie. Prix modérés. S'adresser à Léo Chartier, St-Paul-de-Joliette. 26 m. 5 f.p.

MONTRE PERDUE. — Une montre d'or, avec bracelet, perdue le 23 mai, probablement dans un magasin ou sur la rue. La rapporter au Bureau de l'Action Populaire. Récompense promise.
26 m. 1 f.p.

COURS PRIVES. — Madame Robillard annonce qu'elle donnera, pendant les vacances, des COURS PRIVES d'anglais, de français et de comptabilité. S'inscrire à l'avance en écrivant à C. P. 626, ou en s'adressant à 84, rue Richard. 5 m. 8 f.p.

COURS POUR INSTITUTRICES —Madame Robillard donnera, à partir du 4 juillet, des COURS D'ANGLAIS pour les institutrices du district. S'inscrire à l'avance en écrivant à Case postale: 626, ou en s'adressant à 84 rue Richard. 5 m. 8 f.p.

Notre tabac en Angleterre

Le "Devoir" du 16 mai publiait la nouvelle suivante, qui est de nature à réjouir les cultivateurs et, tout spécialement, les planteurs de tabac: "Nous avons exporté, pendant les quatre premiers mois de l'année, untotal de 6,863,000 livres de tabac en feuilles en Grande-Bretagne comparativement à 3,880,000 pendant la période correspondante de l'an dernier.

"On remarque que le tabac canadien, tant pour la pipe que pour la cigarette, est de plus en plus en demande en Grande-Bretagne."

POUR la FÊTE-DIEU

Vous pouvez toujours décorer vos demeures avec goût et à bon marché, si vous achetez chez nous.

DRAPEAUX : Sacré-Coeur, Papal, Tricolore et Canadien	05 c.	10 c.	15 c. 25 c.
Prix spéciaux à la douzaine			
Ecussons, Porte-drapeaux	25 c.	50 c.	75 c.
Lanternes, couleurs vives	05 c.	10 c.	15 c.
Guirlandes, papier découpé	05 c.	10 c.	15 c.
Cloches en papier découpé	05 c.	10 c.	15 c.
Papier crêpé uni ou fleuri, 20 po. x 10 pi.			15 c.
Banderolles, papier crêpé, 40 pieds long			10 c.

LIBRAIRIE
RENE MARTIN
72, RUE MANSEAU, TEL. BELL 617

Réparation de Meubles

Si vos meubles, chaises, tables, services de salon, de boudoir ou de chambre, etc... ont besoin de réparations je serai heureux de vous faire cet ouvrage. Réparations de bourrures, de peintures, vernis, ou des parties en bois ou en fer.

TRAVAIL FAIT A DOMICILE SUR DEMANDE — PRIX TRES RAISONNABLES.

S'adresser à

Adélard FILIATRAULT

19A, rue ST-JOSEPH, JOLIETTE

Une lettre du Dr St-Pierre

Suite de la première page.

Nous avons raison de croire que la bonne population de Joliette restera toujours à l'abri de ce pernicieux modernisme tant qu'elle secondera aussi bien qu'elle le fait les industrieux fils du Père Querbes avec lesquels je souhaiterais ardemment — si cela rencontre les desseins de notre Père Eternel — voir s'enrégimenter un quart de douzaine de mes fils qui déjà ont commencé le moulage de leur intelligence et de leur coeur sous le creuset de ces féconds éducateurs.

Veuillez transmettre à votre grande famille de Joliette l'hommage de notre affection et notre reconnaissance pour le magnifique accueil que vous nous avez accordé et dites bien à vos lecteurs parsemés dans tout le diocèse que nous nous réjouissons de la présence parmi nous de ces descendants de votre district, pionniers de notre Essex français: les Joinville, Voligny, Landry, Lacasse, Ducharme, Mailloux, Gagnon, Casaubon, Sylvestre, Lafrenière, etc et une foule d'autres qui se sont implantés sur notre sol ontarien depuis plus d'un demi siècle, qui ont formé la charpente de notre existence nationale et assurent par leur fidélité aux traditions ancestrales la perennité de notre groupe français de l'ouest ontarien.

Je demeure, monsieur le directeur,

Votre bien dévoué,

Damien ST-PIERRE, M. D.

Sur la tombe de Mme Dubeau

Nous avons donné, la semaine dernière le compte rendu des funérailles de Mme J.-A. Dubeau. Faute d'espace, il nous a fallu remettre à cette semaine la publication de la longue liste des témoignages de sympathie offerts, à cette occasion, à l'hon. Juge Dubeau et à sa famille. Au premier rang mentionnons la visite de Son Excellence à la demeure mortuaire et le beau témoignage du barreau de Joliette. M. l'avocat Alex. Guibault, parlant au nom de ses confrères, s'exprima en ces termes:

"Cette réunion spéciale a été convoquée à l'occasion du décès de l'épouse bien aimée de l'Honorable Juge J.-A. Dubeau.

Depuis plusieurs jours la maladie grave de Madame Dubeau faisait craindre une issue fatale. Malgré les voeux faits de toutes parts pour qu'il en soit autrement, nos craintes étaient malheureusement fondées.

Madame Dubeau n'est plus. Et sa disparition vient de plonger dans le plus profond des deuils une famille éplorée.

Intelligente et bonne, courageuse et dévouée, distinguée, aimable et compatissante, c'était une femme accomplie. Quelle perte pour le mari dont elle fut l'admirable compagne, quelle perte pour la famille qui l'adorait, quelle perte pour tous ceux qui de près ou de loin, parents, amis ou simples connaissances, l'ont connue et approchée.

Héritière des qualités de coeur et d'esprit d'un vieil ami à moi, feu Joseph Rivard, son père, elle a passé en faisant le bien et en répandant de la joie et du bonheur autour d'elle.

J'ai eu l'avantage de la connaître un peu mieux que certains confrères plus jeunes que moi et il me sera permis, il me semble, tant en mon nom personnel, qu'au nom de mon épouse, qui l'appréciait si hautement, d'ajouter une note particulière et de dire le vide que sa disparition va créer dans le cercle intime de nos relations.

A notre distingué Magistrat, et à notre sympathique confrère, Me Gérald Dubeau, nous offrons l'expression de nos plus vives sympathies dans la grande épreuve qui vient de les atteindre si cruellement, et je suis sûr d'être votre interprète quand je dis que nous prenons la plus grande part possible de leur deuil.

Me Joseph Sylvestre, C.R., déclara que les paroles prononcées par Me Guibault expriment bien les sentiments dont sont animés tous les membres du Barreau de Joliette et proposa qu'un vote de sympathie soit adopté à l'adresse de M. le Magistrat J.-A. Dubeau, ainsi qu'à l'adresse de leur confrère Me Gérald Dubeau, avocat.

* * *

Tributs floraux: M. le Magistrat J.-A. Dubeau, MM. Gérald, Rostang, Marius et Rivard Dubeau, Mlle Lucie Dubeau, Mlle Louise Dubeau, Joliette, M. et Mme Arthur Rivard, Ottawa, Mme A.-R. Didier, Montréal, Mlle Yolande Didier, Montréal, Mlle Lizette Rivard, New-York, Mlle Isoline Dubeau, Montréal, M. et Mme Wilfrid Légaré, Montréal, la famille Honorius Hétu, Montréal, Mme Lewis C. Rivard, M. et Mme Maurice Rivard, Montréal, la famille Alfred Hétu, Montréal, M. et Mme Lionel Rivard, Montréal, M. et Mme Frank Shallow, Montréal, M. et Mme E.-E. Lépine, Joliette, M. J.-E. Rivest et Mlles Jeanne et Mariette Rivest, Joliette, M. et Mme Auguste Bertrand, Montréal, Mlles Cécile, Annette et Gilberte Landry, Montréal, Dr et Mme L.-L. Benny, Joliette, Mme W. S. Caldwell, Montréal, le Régiment de Joliette, M. et Mme J.-Z. Langevin, Montréal, la famille Gaucher, M. et Mme Chs. C. DeLorimier, Montréal, M. et Mme J.-C. Perrault, Joliette, L'Hon. Juge et Mme L.-A. Rivest, Montréal, la famille J.-E.-M. Desrochers, de St-Hilaire, Dr Ulderic Pagé, Montréal, M. Zénon Fontaine, Montréal, M. J.-Aldéric Ouimet, Montréal, M. et Mme Alphonse Durand, Joliette, M. et Mme Louis Van Moulders, Joliette, M. et Mme Jean Valenti, Montréal, Mlle F. Poisson, Montréal, Singerman Brothers, Joliette, le Barreau de Richelieu et les officiers du Palais de Justice, Sorel.

* * *

Offrandes de messes: M. le Juge et Mme F.-X. Lacoursière, Trois-Rivières, le Dr et Mme J.-L.-A. Masse, St-Thomas, M. et Mme Gaspard Landry, St-Ambroise, la famille Arthur Lafortune, L'Assomption, Mme F. F. Farmer, Trois-Rivières, M. et Mme Paul Desjardins, Montréal, Mlle Gilberte Boisvert, Trois-Rivières Mlle Caroline Didier, Trois-Rivières, Mme Albert Gaudet, M. et Mme O. Cousineau, Sorel, la famille J.-B.-T. Lafrenière, Sorel, M. J.-Armand St-Georges, Joliette, M. Albert Jetté, M. et Mme Viateur Dufresne, Joliette, M. et Mme Wenceslas Pouliot, Joliette M. et Mme Louis Desrochers, Joliette, M. et Mme Jos. Desrochers, Joliette, M. et Mme C.-E. Mongenais, Ottawa, MM. Gaston et Rolland Magnan, Montréal, M. l'abbé Mathias Robert, Joliette, M. le notaire M.-E. Desrochers, St-Hilaire, Mme Arthur Dubeau, Montréal, M. et Mme J.-B. Fontaine, Joliette, M. et Mme Ernest Lépine, Joliette, M. et Mme Onézime Dubeau, St-Ambroise, M. et Mme H.-E. Roy, Joliette, les élèves de Rhétorique A du Séminaire de Joliette Mlle Pauline Gravel, Joliette, M. et Mme Geo. Albert Dubeau, St-Ambroise de Kildare, les élèves du Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, à Joliette, Mme Eugène Gadoury et sa famille, Joliette, les Confrères d'Université de Me Gérald Dubeau, Dr et Mme Paul Lamarche, Joliette, Mme H. Grenier, Joliette, M. et Mme Paul Boucher, Joliette, M. et Mme Robert Tellier, Joliette, l'Association Aiglon, Inc., Joliette, M. et Mme Télesphore Wodon, Joliette M. et Mme J.-S. Desrochers, Joliette, MM. les membres du Barreau de Joliette, M. et Mme Emile Prévost, la famille Camille Ducharme, Joliette, M. et Mme Amédée Lechasseur, Joliette, M. Guy Guibault, avocat, Joliette, Hon. Juge et Mme J.-Mathias Tellier, Joliette, la famille T. Gravel, Joliette, M. et Mme Gaspard Landry, St-Ambroise, M. et Mme G.-C.-M. Coutu, Joliette, M. et Mme Geo. Desroches, M. et Mme Jos. Lippé, M. Emile Bourassa, Mlles Bourassa, Montréal, l'hon. juge Louis Cousineau, Hull, M. et Mme Fabien Côté, Montréal, Congrégation des Dames de Ste-Anne, M. et Mme J.-T. Carier, M. et Mme C.-E. Desormiers, M. et Mme Ulric Bourgeois, Famille F.-J. Belleau, M. et Mme Camille Bonin, M. J.-E. Rivest, M. et Mme Gustave Guertin, la famille Zénon Bonin M. et Mme J.-L. St-Georges, Joliette Biscuit Co., Mlles Ida et L. Provost, M. Horace Beaumier, MM. les membres du Barreau Joliette, les C. de C. (Conseil de Joliette), la famille Achille Geoffroy, M. et Mme O. Landry, M. et Mme L. Dugas, M. J.-A. Piette, Joliette, M. l'abbé Geo. Robitaille et Mlles Robitaille.

Télégrammes de sympathies : Mlle Anne Costigan, Sayville, N. Y. Paul C. Lévesque, Montréal, Q. Craig, Toronto, M. et Mme Ph. Desrosiers, Montréal, l'hon. Honoré Mercier, Montréal, Mlle Caroline Didier, Trois-Rivières, Dr et Mme V. Geoffrion, l'Assomption, M. et Mme M. Dugas, M. et Mme A. Fleury, Montréal, M. et Mme J.-E. Coutu, M. et Mme J. S. Boulet, Montréal, M. Adolphe Allard, St-François du Lac, Notaire et Mme J.-A. Paquin, M. Jean Lafrenière, Sorel, Alphonse Provost, Sorel, famille Alfred Guilbault, Montréal, M. Edouard Lafortune, Montréal, M. et Mme Léopold Galibert, Montréal, l'hon. juge Antonin Galipeault, Québec, M. Gaston Allard, Berthierville, M. et Mme A. Dauray, Ottawa, M. et Madame Alpha Pelletier, la famille Normandin, Berthierville, les familles Dauray et Chevalier, Ottawa, M. Brault, Dr et Mme Bruchési, Montréal, la famille Brulé, St-Gabriel, M. Elz. Lemieux, Québec, M. Rod. Lavallée, Montréal, famille Labrèche, Montréal, J. E. Robillard, Montréal, M. et Mme John Moriarty, Central Falls M. et Mme Emile Depocas, Montréal, Mme Blanche Lebeau, Montréal, Dr James Leprohon, Montréal, famille O. Lebeau, Montréal M. et Mme James Monck, M. Emile Demers, M. et Mme Lafontaine, famille A.-L. Marsolais, M. et Madame Girard, Mlle Régina Hamel-Boisvert, M. Raoul Laurier, le Dr Rosario Fontaine, M. et Mme L.-P. Beaudoin, Montréal, M. Philippe Valois, Lachute, Mme J.-E. Valois, Vaudreuil, P.-A. Séguin, N. P. L'Assomption, Geo. Gouin, St-Gabriel de Brandon, M. et Mme P.-N. Pontbriand, Sorel, Gaston Mathieu, Albert Joyal, Sorel, famille Thouin, M. Elisée Gaudet, Waterloo, famille Jos. Plessis-Bélair, St-Jérôme, M. Roland Guilbault, St-Jacques de l'Achigan.

Aussi de très nombreux bouquets spirituels et autres témoignages de sympathies.

La musique au Parc Renaud

Programmes de l'Union Musicale

Dimanche soir, le corps de musique de la cité, L'Union Musicale sous la direction de M. E. Prévost, donnera après la procession de la Fête-Dieu un concert au Parc Renaud, et exécutera le programme suivant:

1—L'Emblème, marche, O. Neil
2—Orphée aux Enfers, ouverture de l'opéra, Offenbach
3—Our Little Raindrop, fox-trot, Richman
4—Parfums Troublants, valse, Garciau
5—Avoir un bon copain, air populaire Heymann

INTERMEDE

6—Napoleon's Last Charge, marche descriptive Ellis-Paull
7—June'stime, selection de l'opera Fulton
8—En Fête, polka Blémant
9—Marche Militaire Brown
O Canada.

* * *

Jeudi prochain, le 2 juin, à l'occasion de la fête du Roi, L'Union Musicale donnera le programme suivant:

1—The Great Captain, marche, Scouton
2—Si j'étais Roi, ouverture de l'opéra, A. Adam
3—99 Out of a Hundred, fox-trot Shermann
4—Mascarade, suite du ballet, P. Lacome
5—Vagues du Danube, valse, Ivanovivi

INTERMEDE

6—Les Jeux Olympiques, marche, Popy
7—Carmen, selection de l'opera, Bizet
8—Sérénade Espagnole, Linke
9—Officer of the Day, marche, Hall.
O Canada.

"Beau-père pas commode"

Procès retentissant le 9 juin prochain

On parle souvent des belles-mères. Des mauvaises langues — elles sont nombreuses — en disent beaucoup de mal. A les en croire, ces pauvres belles-mères seraient chargées de tous les péchés d'Israel. Enfin, on va pour un moment les laisser tranquilles pour s'occuper des beaux-pères. Il en existe un, paraît-il, qui n'est pas commode. On a même décidé de révéler au grand jour ses méfaits. Et afin de lui servir une leçon profitable, on a décidé de lui faire un procès retentissant, à Joliette même. La salle d'audience du Palais de Justice étant trop petite, on a retenu une autre salle plus spacieuse. On prévoit, en effet, que très, très nombreux seront les gens de la région qui voudront voir de leurs yeux ce "Beau-père pas commode," être témoins de ses algarades, s'amuser de ses méfaits.

Et maintenant la date de ce procès?... le 9 juin à 8 hres. La salle d'audience?.. la salle académique du Séminaire. Le "Beau-père pas commode"?... c'est le titre de la fameuse comédie que Charland et sa troupe interprèteront au profit des oeuvres de Son Excellence. Une autre comédie: "La Maison Tranquille" est aussi à l'affiche.

Le prix d'entrée est de 75 sous pour les sièges réservés et 50 sous pour les autres. On peut se procurer des billets dès maintenant. On ferait mieux de ne pas retarder.

BALLE MOLLE

L'Action Populaire et la Steel l'emportent

L'ouverture de la Ligue de Balle Molle eut lieu, lundi soir dernier, sur le terrain de l'Ecole St-Pierre. La première partie alignait l'équipe de l'Action Populaire contre celle de Roy & Desrochers. Les premiers au bâton, les gars de l'Action, après que le président, M. J.-B. Fontaine, eut mis la balle au jeu, bombardèrent sans merci les balles du lanceur Boileau. Coups de circuits, trois-buts, deux-buts et plusieurs autres bons coups donnèrent une avance de 14 points. Le Roy et Desrochers eut beau faire, il ne parvint jamais à rattraper le terrain perdu. Le résultat final fut de 23 à 15 en faveur de l'Action Populaire. Pour un coup d'essai...

Batteries: Carpentier et Henri Asselin pour l'Action; Boileau et Ferland, pour le Roy et Desrochers.

* * *

Hier soir, l'Aiglon se mesurait à la Steel. La partie fut des plus contestée et l'assistance fut tenue en haleine du commencement à la fin. Mais le sort fit pencher la victoire du côté de la Steel qui l'emporta par 7 à 4. Les batteries furent Julien Racette et Champlain Lépine pour l'Aiglon; G. Dénommé, L. Parent et Slyvio Contré pour la Steel.

* * *

Position des équipes

	G.	P.	%
L'Action Populaire	1	0	1000
Joliette Steel	1	0	1000
Roy & Desrochers	0	1	000
L'Aiglon	0	1	000

* * *

Prochaines parties

Grosse partie en perspective pour vendredi: les deux vainqueurs de cette semaine seront aux prises. Les deux équipes veulent garder la tête de la Ligue. Alors il y aura des émotions.... Lundi prochain, L'Action Populaire sera de nouveau au programme contre l'Aiglon. La dernière partie de la semaine sera disputée entre la Steel et le Roy & Desrochers. Toutes ces parties commenceront à 7 heures précises. Avis aux amateurs.

ST-JACQUES

Hommage du groupe acéjiste au R. P. Paré, S. J.

Depuis longtemps déjà le groupe acéjiste de St-Jacques caressait le doux plaisir de rendre hommage au Très Distingué Aumônier Général de l'A. C. J. C., le R. Père Paré, S. J. Ce bonheur est maintenant un fait du passé et nous sommes encore sous le charme d'une visite trop vite envolée malheureusement. Merci au R. Père pour le témoignage d'affection qu'il a bien voulu nous donner.

* * *

Voici un résumé succinct des belles fêtes en l'honneur du distingué visiteur. D'abord samedi soir le 21 mai, il y eut séance dramatique et musicale interprétée par le groupe acéjiste de la paroisse. Ce groupe comprend 3 sections: Les Anciens qui furent les premiers de l'A. C. J. C. dans notre belle localité; Le Cercle actuel de St-Jacques et le groupe de l'Avant-Garde, né cette année. Tous étroitement unis dans un mutuel accord prêtèrent main forte pour le succès de la fête. Aussi le 21 au soir devant une salle pleine à déborder nos acteurs surent plaire soit par la facilité avec laquelle ils intéressaient l'auditiore, soit par l'aisance et le plaisant de leurs faits et gestes. Les deux drames: "Le Secret d'Hurloux" et le petit opéra "Tarcisius" furent bien rendus. Quant à la comédie "Un Gendre c. v. p." ce fut un vrai succès.

Nous devons de vifs remerciements à la fanfare locale et aux musiciens de circonstance qui donnèrent une note gaie à la fête. Aussi le séjour à la salle paroissiale le 21 au soir, fut de trop courte durée. Merci aussi à tous ceux qui ont prêté leur généreux concours pour le succès de la fête. Nous ne pouvons garder le silence et devons dire un cordial merci à M. l'abbé Aimé Piette, le dévoué aumônier du groupe acéjiste. Veuillez croire M. l'abbé Piette à notre filiale gratitude et à notre sincère reconnaissance.

* * *

Le lendemain, 22 mai, ce fut la fête religieuse et intellectuelle. A la messe de 7 heures il y eut communion générale de tous les membres de l'A. C. J. C. de la paroisse. A la grand'messe, le R. Père Paré, dans un sermon de plus d'une heure fit ressortir la valeur intellectuelle et morale de tout membre de l'A. C. J. C. D'une parole vibrante et chaude il fit passer dans nos âmes sa flamme pour la cause du bien et énuméra bien succinctement ce qu'avait fait et ce que pouvait faire tout acéjiste. "Esto Vir," ne cessait-il de répéter. Il montra une fois de plus que la religion catholique est celle des grandes et nobles causes. Son sermon émaillé de nombreux exemples d'âmes éprises des grandes choses et de courage viril échauffait nos coeurs et nous stimulait dans les voies du bien.

* * *

Dans l'après-midi à 3 hres, séance d'études à la salle paroissiale. Aussi à l'issue des Vêpres une population sympathique et nombreuse envahit la salle pour écouter nos nombreux orateurs anciens et nouveaux. Plusieurs groupes acéjistes étaient venus de Montréal et de Joliette. Une conférence sur l'enseignement agricole paroissial par un membre du cercle paroissial St-Jacques fut vivement goûtée. Ensuite le Président de la Section des Anciens nous intéressa sur les origines de l'A. C. J. C. à St-Jacques. Puis ce fut le tour des Benjamins. Le Président de l'Avant-Garde dans une magistrale conférence sur l'historique de St-Jacques fut grandement applaudi. Puis le R. Père Paré prit la parole et fit passer dans nos âmes les nobles aspirations dont la sienne est éprise. Sa causerie agrémentée de mots spirituels fut très goûtée. Notre vénérable chanoine M. le curé A. O. Houle dans un beau geste de pasteur félicita tous les membres du groupe acéjiste et les encouragea dans les voies du progrès et de l'action. C'est l'A. C. J. C. qui, aidée de son clergé est la promotrice des grandes oeuvres dans notre beau Canada. C'est elle qui lutte, sème et fait tout pour conserver les belles coutumes de nos ancêtres; on ne saurait énumérer ici ce qu'a fait cette belle et puissante organisation dans notre province. Encourageons nos jeunes à faire partie du groupe si vivant de nos jeunes gens de St-Jacques et faisons des voeux pour que tout autour de nous, naissent, vivent et grandissent de nombreux foyers acéjistes.

Le succès de ces belles fêtes est dû en grande partie, au dévoué M. l'abbé Piette, aumônier du cercle et de au R. Frère Séverin, modérateur de l'Avant-Garde qui a su lui prêter main forte. Il ne cesse de se multiplier pour encourager dans les voies du bien toute la jeunesse de la paroisse. L'affiliation de l'Avant-Garde est un beau geste qui sera vu d'un très bon oeil par les membres du clergé et nos dévoués laiques. Ce sera le moyen d'aider le cercle à vivre et à se développer davantage et faire encore beaucoup plus de bien dans notre belle paroisse de St-Jacques.

Un jeune de St-Jacques.

NOTES LOCALES

BAPTEMES. — Ont été baptisés à la cathédrale:

Le 10 mai, M.-Madeleine-Raymonde-Micheline, fille de Jos. Dusablon et de M.-Ludivine Gervais. Parain et marraine: M. et Mme Armand Legault. — Abbé F. Gadoury.

Le 10 courant, J.-Claude-Gatien, fils de Wilfrid Robillard et de Laurence Sicard. Parrain et marraine: M. et Mme Egide Robillard de St-Roch. — Abbé J.-B. Chagnon.

Le 13 mai, M.-Yvonne-Thérèse-Muguette, fille de Alfred Boucher et de Laura Harnois. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Ricard. — Abbé J.-B. Chagnon.

Le 15 mai, J.-Roland-Claude, fils de Narcisse Pelland et de Thérèse Bonin. Parain et marraine: M. et Mme Jos. Robillard, Montréal. — Abbé F. Gadoury.

Le 15 mai, J.-François-Raoul-Donatien, fils de Engelbert Masse et de Laura Sicard. Parrain et marraine: Francis Sicard. — Abbé J.-B. Chagnon.

Le 17 mai, J.-Claude-Roger-Clément, fils de Pierre Brouillet et de Léda St-Amour. Parrain et marraine: M. et Mme François Lachapelle de St-Ambroise. — Abbé Eug. Martin.

Le 19, Marie-Monique-Madeleine-Lorraine, fille de M. Lucien Durand et Juliette Charbonneau. Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Charbonneau.

Le 19, Joseph-Zénon-Guy, fils de M. Edwin Hillman et Eugénie Perreault. Parrain et marraine: M. et Mme Zénon Perreault, de Montréal.

Le 21, Jos.-Arthur-Robert-Luc, fils de Wilfrid Boisvert et Marie Riel. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Riel, de Crabtree.

Le 21, Marie-Henriette-Denise, fille de M. Armand Chevrette et Marie-Joseph Beaudry. Parrain et marraine: M. l'abbé Henri Lamarche, curé de St-Zénon et Marie Comtois.

Le 22, Josaphat-Jacques-Guy-Philippe, fils de M. Antonio Comeau et Valeda Malouin. Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Desormeaux.

Le 22, Marie-Pauline-Yolande, fille de M. Léonard Coulombe et Reina Coutu. Parrain et marraine: M. et Mme Désiré Coutu, de St-Thomas.

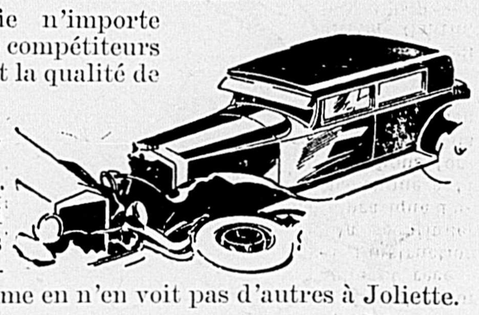
Le 25, Ghislaine-Andrée-Carmen, fille de M. Armand Richard et Mraie-Ange Madon. Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Charbonneau.

FEU Mme BELLEVILLE. — Comme nous l'annonçions, la semaine dernière, le 16 eurent lieu à la cathédrale les funérailles de Marie-Anne Rondeau, épouse en premières noces de Saul Gratton et en deuxièmes noces de M. Albert Belleville. Les porteurs au service étaient MM. Rodolphe Majeau, Arsène Lafond, Alphonse Bolduc, Sinai Bourgeois, Télesphore Wodon et S.-J. Whitclok. La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, deux filles: Edna et Bertha; deux belles-filles: Mmes Vital Carin et Jacob Bourdeau; six frères: Rodrigue et Henri, de Montréal, Georges, Pierre, Jean-Bpte, de Woonsocket, et Joseph, de Lowell; une soeur: Mme Norbert Ayotte et une belle-soeur: Mme Charles Rondeau.

AUTOMOBILISTES!

SI VOTRE MACHINE A BESOIN DE REPARATIONS: PEINTURE, DEBOSSAGE, BOURRURE, ETC, VEUILLEZ CONSULTER MES PRIX.

Car je défie n'importe lequel de mes compétiteurs sur les prix et la qualité de l'ouvrage.



Comme par le passé j'ai des hommes de grande expérience comme en n'en voit pas d'autres à Joliette.

M. Anthyme St-Georges, expert en peinture et débossage, soudure au gaz est le contremaître de mon garage.

Comme par le passé satisfaction garantie ou argent remis.

P.-E. SAVIGNAC

109, rue ST-THOMAS, JOLIETTE

Tél. : 333j

NOUVEAU TABACONISTE. — Joliette vient de s'enrichir d'un nouveau magasin de tabac et d'articles de fumeurs. Situé, dans l'immeuble de M. Jos. Frenette, rue St-Paul, ce nouveau magasin est la propriété de M. Edouard St-Georges. Bon succès à ce nouveau marchand.

CONFIRMATION. — Au cours de la semaine qui vient de finir, S. E. Mgr Papineau a fait sa visite pastorale à Crabtree, samedi et dimanche; à St-Paul, dimanche et lundi, et à Ste-Elisabeth, mardi et mercredi. Son Excellence visitera St-Ambroise le 26, Ste-Marceline le 27, Ste-Mélanie le 31 et St-Cléophas le 1er juin.

DECES DE Mme J. CHEVALIER. — Le 20, est décédée, après quelques jours de maladie, Cordélia St-Jean, épouse en 1ères noces de M. J. St-Amour, et en secondes de M. Jos. Chevalier, épicier. La défunte était âgée de 67 ans et 7 mois. Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale, le 23, devant une assistance nombreuse de parents et d'amis. Mgr Piette, assisté de diacre et sous-diacre, chanta le service, pendant que quatre messes étaient dites aux autels latéraux. Les porteurs étaient MM. Alp. Paquin, Anthime Vincent, Arthur Malo, Jos. DeLisle, Louis Desrochers et Esdras Magnan. La défunte laisse pour la pleurer, outre son mari quatre enfants: Wilfrid St-Amour, de ActonVale, Mmes Eugène Rivest et Alphonse Ethier, de Joliette, et Willie Picard, de Montréal. A la famille nos plus sincères condoléances.

EN VOYAGE DE NOCES. — M. et Mme Thomas Roy, mariés récemment à Manchester, N. H., sont de passage à Joliette, les hôtes de leur oncle et tante, M. et Mme Wilfrid Lessard, de la rue Saint-Louis.

MARIAGES. — Samedi dernier, M. l'abbé Louis Robillard, curé de Ste-Marcelline, bénissait à la cathédrale, le mariage de M. Viateur Longpré, fils de M. et Mme Noé Longpré, avec Mlle Eléonore Jetté, fille adoptive de feu Médéric Perreault. M. Noé Longpré accompagnait son fils et M. Camille Jolicoeur servait de témoin à la mariée. Enfant de Marie, Mlle Jetté reçut tous les honneurs de la Congrégation dont la Chorale fit les frais du chant. Après la réception, les nouveaux époux partirent en automobile pour leur voyage de noces.

Le 23, le Major Anthime Ducharme, aumônier militaire à l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue, bénissait l'union de sa nièce, Mlle Béatrice Nadeau, fille de M. et Mme Noé Nadeau, avec M. Ls-Joseph Masse, employé au bureau de poste, fils du Dr et Mme L.-A. Masse, de St-Thomas. Les deux pères servaient de témoins à leurs enfants. De beaux chants de circonstance furent exécutés par la Chorale des Enfants de Marie. Après la réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour Val-Morin, en automobile.

Ce matin, avait lieu à la cathédrale le mariage de Mlle Marie-Cécile DeLisle, fille de M. et Mme Jos. DeLisle, avec M. Marc-Alfred Demers, ingénieur-électricien, de Montréal. Son Excellence Mgr Papineau leur donna la bénédiction nuptiale et dit la messe, pendant laquelle les Enfants de Marie, exécutèrent de beaux chants de circonstance. Après la réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces.

Nos voeux de bonheur à tous ces heureux couples.

LE TONNERRE SUR L'EGLISE ST-PIERRE. — Dimanche dernier dans l'après-midi, le tonnerre est tombé sur le clocher de l'église St-Pierre. La croix et l'un des montants du clocheton ont volé en éclats. Quelques personnes se trouvaient dans l'église à ce moment-là. Elles en furent quitte pour la peur.

SUS AUX COLPORTEURS! — La nouvelle Association des marchands de Joliette, avec la coopération du chef Simard, ont fait, cette semaine, l'arrestation d'une bande de colporteurs, qui travaillaient à Joliette au détriment du commerce local. Aucune démarche n'a été négligée pour arriver à ce résultat. N'est-ce pas une preuve évidente de la valeur de l'Association. Ah! si tous les marchands voulaient...

NAISSANCE. — Aux Trois-Rivires, a été baptisée, le 19 mai, Marie-Hélène-Claudette, fille de M. Sinai Soumis et de Yvonne Desroches. Parrain et marraine: M. et Mme Achille Soumis. Porteuse: Mme J. St-Arnauld.

BAPTEME A STE-ELISABETH. — Le 15 mai mai, M. l'abbé Olivier Ferland, vicaire à la cathédrale, baptisait sous les noms de Joseph-Sylvio-Gérald-Yon, son neveu, enfant de M. et Mme Delihom Ferland, (Virginie Chrétien), de Ste-Elisabeth. Parrain et marraine: M. Sylvio Ferland, oncle de l'enfant, et Mlle Berthe Ferland, soeur de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvonne Ferland.

BULLETIN D'AVRIL. — Le Bulletin météorologique de la province nous aprend qu'en avril il est tombé à Joliette 1 pouce 64 de pluie, 4.20 de neige. Le 5 le thermomètre est descendu à 5 au-dessus de zéro, et le 22, il est monté à 72. Toujours d'après le même Bulletin, les pinsons seraient arrivés dans nos parages, le 10; les grives, le 5. La débâcle achevait de se produire le 19.

ST-LIGUORI

(De notre corresponda

Séance au couvent. — Samedi le 4 juin à 7 heures du soir aura lieu une séance dramatique et musicale. Cette séance sera donnée par les élèves du Pensionnat St-Joseph dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix. Admission 25 cts.

La représentation pour les enfants aura lieu la veille à prix réduit.

Le programme sera des plus intéresants. Les élèves interprèteront deux drames: une tragédie en trois actes, "La Conquête de la Vierge" et une comédie en deux actes, "Pédante et Pot au feu." Le tout sera entrecoupé de chant et de musique.

Cordiale invitation à tous, surtout aux anciennes élèves, à ceux de leur familles, aux amis du Pensionnat!

* * *

Baptême. — Le 18 mai, M. et Mme Arthur Ducharme, née Yvonne Belleville faisaient baptiser une fille: Marie-Yvette. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Belleville, grands-parents.

xxx

Louanges. — Quelques heures après son baptême, la petite M.-Yvette prenait son essor vers le ciel. Le 19 eurent lieu les prières de louanges. Nos sympathies.

* * *

Communion solennelle. — Samedi 28 mai, une quarantaine de fillettes et garçons feront leur communion solennelle et recevront leur certificat d'instruction religieuse. Il faudra continuer pourtant l'étude et la pratique d'une religion trop peu connue à 11 ans. C'est le voeu que nous formulons pour nos jeunes. Ils doivent parfaire l'oeuvre bien commencée.

* * *

Prochain mariage. — Mercredi 25 courant, M. William Cantin, fils de M. Alvas Cantin et de Rose-Alba Joly, décédée, épousera Mlle Ida Boisjoly, fille de M. Joseph Boisjoli, et de feu Dianna Robillard. Meilleurs voeux de bonheur!

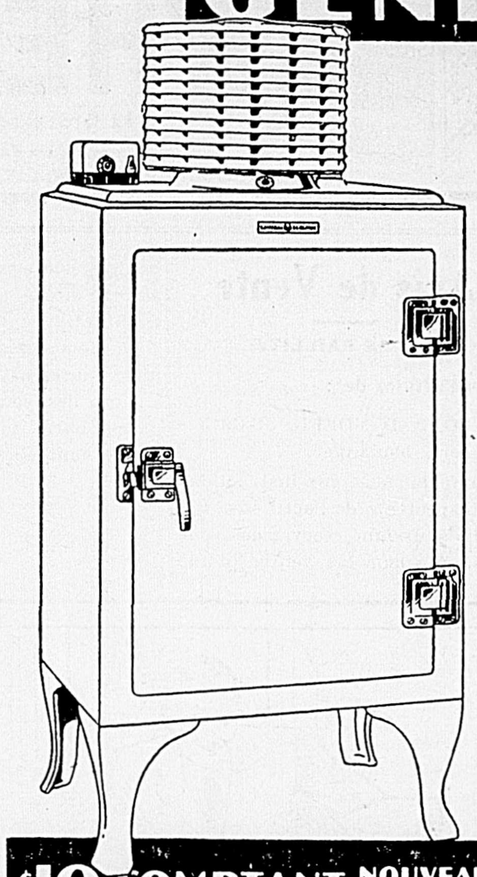
* * *

Grande retraite. — Du 5 au 12 juin deux Pères Rédemptoristes viendront prêcher une retraite. Souhaitons à l'avance que malgré les travaux des champs et les autres empêchements qui pourront survenir, tous se feront un devoir de profiter de ces grâces.

Par sa performance  sans frais spéciaux, le

GENERAL ELECTRIC EST MOINS COÛTEUX

FABRICATION CANADIENNE



$10 COMPTANT NOUVEAUX BAS PRIX

UN RÉFRIGÉRATEUR ÉLECTRIQUE EST UN BON PLACEMENT

VOUS pouvez acheter des réfrigérateurs *meilleur marché* que le General Electric, mais il n'en est pas dont la possession soit moins coûteuse, répartie sur un certain nombre d'années. Et vous avez la raison de ceci dans le fait qu'avec son Mécanisme "Monitor" renfermé hermétiquement, le G-E a établi un record sans parallèle de performance exempte de frais spéciaux.

LE PLAN DE SERVICE DE 4 ANS

C'est ce record qui a motivé le Plan de Service de 4 *ans*, qui protège chaque nouvel acheteur d'un Réfrigérateur General Electric quatre années contre tous frais de service sur le Mécanisme "Monitor".

Du Mécanisme hermétiquement scellé au robuste cabinet *tout*-acier, le General Electric Réfrigérateur est construit pour donner toute une vie de service parfait.

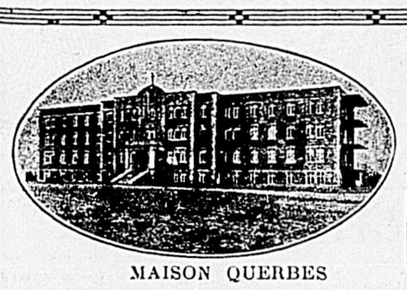
Arrêtez aujourd'hui chez un dépositaire et faites-vous expliquer pourquoi le General Electric est moins coûteux. Y-52F

REFRIGERATEURS DOMESTIQUES, D'APPARTEMENTS ET COMMERCIAUX; REFROIDISSEURS D'EAU ELECTRIQUES

En vente par

Shawinigan Water & Power Co.
38, Place Lavaltrie, Joliette
TELEPHONE 718

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED



MAISON QUERBES

Chronique DES RETRAITES

LE PAPE ET LES RETRAITES FERMEES

Conférence de M. Victor Barrette, à la Journée catholique du Cap-de-la-Madeleine.

Dimanche dernier, eut lieu au Cap-de-la-Madeleine une Journée catholique qui attira au sanctuaire vénéré de Marie une foule d'anciens retraitants. Le R. P. S. Perreault, prédicateur des retraites fermées à la Maison Querbes, accompagné d'anciens retraitants, ainsi que le Dr et Mme A. Geoffroy et plusieurs autres Joliettains ont assisté à cette belle fête.

Nous annoncions, la semaine dernière, qu'un Joliettain était au programme. M. Victor Barrette, puisque c'est de lui que nous voulons parler, a fait honneur au journal "Le Droit" qui bénéficie de ses talents et au coin de terre qui l'a vu grandir. Sa conférence intitulée "Le Pape et les retraites fermées" lui a valu les plus chaleureuses félicitations. Voici le résumé de ce beau travail de notre digne concitoyen.

Au lendemain de la Pentecôte et des grandes solennités joliettaines en l'honneur des retraites fermées, le conférencier trouve naturel cette journée diocésaine. Dans un même esprit de lumière et de fraternité, il étudiera comment le Pape veut sauver la société moderne par le moyen des récollections en des maisons et avec des méthodes propres à obtenir cette fin. Après avoir fait allusion à ses attaches de sang avec la paroisse-mère du Cap, paroisse de ses premiers ancêtres canadiens, M. Barrette entra dans le vif du sujet.

Le Pape, dit-il, est l'homme perpétuellement mis au service de la terre, par la Providence, pour dire à temps ce qui convient à tel temps. Pie XI remplit admirablement ce rôle. Il voit à fond le besoin de la méditation des choses divines comme des choses humaines dans leurs rapports avec le divin. Autrement dit, le Pape, comme chef de l'Eglise, avec ses attributs de légataire de la révélation, de gardien de l'ordre et de consolateur de l'humanité, veut que par la méditation profonde des vérités évangéliques, le monde s'arrête un instant pour réfléchir, prier, revenir à la voie droite. Toute l'oeuvre pontificale, en ses divers objets, éducation chrétienne de l'enfance, sainteté du mariage, condition des travailleurs, soulagement des chômeurs, action catholique, indique la réflexion comme le point de départ de la guérison sociale. Or, le sanctuaire de la réflexion, c'est la Maison des Retraites fermées. Elle est donc nécessaire, cette méditée, elle confirme le travail précédent. Enfin, par la méditation des mystères glorieux, elle transforme l'homme en un chrétien vigilant, en un soldat sans peur et sans reproche, en un apôtre. Le saint laïque ou le saint religieux sont le fruit naturel des Retraites fermées. N'est-ce pas le rêve du successeur de Saint-Pierre à qui a été confié le soin de porter les âmes à la possession du bonheur éternel et, très souvent, temporel.

En terminant, M. Barrette prépente Dollard des Ormeaux, dont on fêtera la fête dans quelques heures, comme le premier Retraitant en Amérique. C'est par la réflexion, la méditation au pied des autels de Ville-Marie, dans la prière et le silence qu'il a pu mériter la force qui rendit sa valeur immortelle chez les ennemis de la Nouvelle-France et du nom de Dieu.

* * *

QU'EST-CE QU'UNE ELITE?

"Une élite, répond le Père Archambault, c'est un noyau de catholiques convaincus, auxiliaires dévoués du clergé, travaillant, par la parole et par l'action, à l'établissement du règne de Dieu sur la terre."

"Aujourd'hui, dit le grand économiste Frédéric Le Play, vingt hommes bien unis joignant la vertu au talent peuvent donner à l'esprit public une impulsion décisive."

"Soyons dix, écrivait le Père Gratry à Montalembert, soyons dix à croire, à espérer, vouloir la même chose, et tout sera sauvé."

"Chaque fois, écrit Henri Lavedan, qu'un honnête homme n'emploie pas sa force, c'est pire que s'il la détruisait, c'est comme s'il la donnait et la jetait au crime qui la ramasse et s'en sert contre lui."

"Malheur à nous si nous restons penchés sur les misères et sur les dangers de notre époque comme un saule pleureur sur le bord d'un étang."

* * *

PENSEES D'UN RETRAITANT

"Dans le silence, Dieu se révèle à l'âme et l'âme se parle à elle-même, et ce langage silencieux a une force merveilleuse d'irradiation, qui dissipe bien des nuages, éclaire bien des replis obscurs."

* * *

"Dans la société chrétienne il faut des saints... des âmes meilleures que le vulgaire, qui vont par des chemins plus hauts, à des destinées plus pures: la retraite fermée les formera et les gardera."

LE CONSEIL D'UN AMI

Monsieur F. Braucok de Regina, Sask., écrit: "Pendant deux ans j'ai souffert de désordres de l'estomac. Je n'avais pas d'appétit et ma digestion était si mauvaise que mon estomac ne pouvait pas même supporter le lait. D'après le conseil d'un ami je fis l'emploi du Novoro du Dr. Pierre et après en avoir seulement pris une bouteille je me sentis de nouveau capable de manger et de travailler." Cette préparation faite de plantes, bien connue stimule les fonctions de l'estomac et facilite le procédé de digestion; son effet rapide a étonné bien des gens. Elle est vendue directement et pas dans le commerce de droguerie. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

SAINT-ESPRIT

(De notre correspondant)

Dimanche le 5 juin, il y aura au couvent de Saint-Esprit, à 1 h.30 réunion d'anciennes élèves. Toutes y sont cordialement invitées.

L'après-midi sera très intéressante et agréable.

CRABTREE MILLS

Spécial à l'Action Populaire

Visite pastorale. — Notre paroisse avait l'insigne honneur de recevoir S. E. Mgr Papineau, samedi dernier. Comme toujours, les fidèles de Crabtree ont bien fait les choses. Ils ont assisté nombreux à tous les offices, ont communié en grand nombre, dimanche matin, et se sont montrés très généreux à l'endroit des oeuvres de Son Excellence. En effet, les dons de la Cie Howard Smith et des diverses associations paroissiales et les collectes de dimanche ont formé le joli montant de $285.00.

Samedi, Son Excellence fit la confirmation et, dimanche matin, Elle dit la messe basse et assista au trône à la grand'messe. Dans son sermon pastoral, Mgr l'Evêque loua le zèle des paroissiens pour les choses de l'éducation, encouragea les cultivateurs à rester sur leur terre et à y garder leurs enfants, rappela la doctrine des papes sur le sujet de la bonne presse, félicita les fidèles de leur bon esprit et leur demanda de toujours persévérer, à l'exemple des premiers chrétiens, dans la doctrine, la fraction du pain et la prière.

Son Excellence profita encore de son passage dans la paroisse pour visiter les malades et prier sur les tombes des morts.

M. Joseph Thibodeau, président de la commission scolaire, et sa Dame représentaient les parrains et marraines, à la cérémonie de samedi. Son Excellence confirma 102 enfants, 53 filles et 49 garçons.

* * *

Naissance. — Dimanche le 22, fut baptisée par l'abbé Fafard, Marie-Mariette-Lise, enfant de M. et Mme HectorChevalier (Gabrielle Chaput.) Parrain et marraine: M. et Mme Fernard Chevalier, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Gracia Chevalier, tante de l'enfant.

Le 15, Joseph-Claude-Maurice enfant de M. et Mme Omer Payette (Annette Landreville). Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Granger, oncle et tante de l'enfant.

Séance de gymnastique

Mardi le 31 mai prochain à huit heures et demie, heure avancée, aura lieu à l'Aréna de l'Académie Roussin, la 8ème séance annuelle de culture physique. Le corps des gymnastes au grand complet évoluera avec tout le brio qui lui est coutumier et qui lui a mérité la coupe de la Fondation Strathcona, groupe sénior pour les années 1926-28-30.

Les divers exercices sans appareils seront exécutés d'après les célèbres systèmes suédois et danois, celui-ci du professeur Neils Buck. Divers groupes feront valoir leur habileté avec des appareils: barres à boules, haltères, cheval allemand, barres parallèles, matelas, etc.

La soirée s'ouvrira par la parade des gymnastes; puis après un numéro de gymnastique suédoise, viendra la course de gymnastique, unique en son genre. Tout en courant, les gymnastes doivent exécuter divers dessins, tous plus difficiles les uns des autres.

Mais les exercices sur bancs, seront certainement le joyau de la soirée. La classe spéciale qui exécute ce numéro prendra part au tournoi naval et militaire qui aura lieu au Forum le 28 mai prochain. Ces exercices peu connus dans les écoles paraissent très simples, mais demandent une pratique approfondie de la gymnastique.

Comme on peut le voir par cet aperçu sommaire, tous les goûts, les plus difficiles et les plus divers seront satisfaits à cette séance; les amateurs de sensations se délecteront dans le numéro des appareils, tandis que les connaisseurs en gymnastique apprécieront l'exactitude des jeunes athlètes dans chaque mouvement. Le programme musical sera exécuté par la fanfare de l'Institut St-Antoine, afin que les membres de notre fanfare soient libres pour prendre part au concours de gymnastique.

L'enseignement de la culture physique à l'académie Roussin est dirigé par le Sergent-Major G. H. Labelle du Royal 22ème, professeur diplômé du collège Militaire Royal de Kingston, du collège des sciences de Woolwich, Angleterre et des écoles militaires de Hythe, Porton, et Netheravon, Angleterre.

(Communiqué).

Garde-Malade

Pour service d'une garde-malade privée s'adresser à

Raphaelle SYLVESTRE

GARDE-MALADE Enrg.

St-Barthélemi- Co. Berthier

Téléphone central

Le Pape et la Compagnie de Jésus

Chaque année, après l'office du dimanche des Rameaux, le Souverain Pontife dait don à quelque personnage ou Institut méritant de la riche palme qui lui a été offerte pour la cérémonie religieuse. Il l'a fait porter cette année au Général de la Compagnie de Jésus avec ce billet écrit de sa main:

Dimanche des Rameaux, 1932.
A mes fils bien aimés de la Compagnie de Jésus qui ont souffert persécution en Espagne pour le Christ-Roi et son Vicaire... "et ils tenaient des palmes à la main."

Pie XI, pape.

Mme Calino a un nouveau chien, lequel, affirme-t-elle, est un chien policier.

—Mais il n'en possède aucune des caractéristiques, lui fait remarquer une amie.

—Je vais vous dire, explique Mme Calino, c'est un chien de la police secrète.

Tél. Bureau : 98 Boîte postale : 968
" Rés. Privée : 307

J.-BTE FONTAINE

Courtier d'assurances

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

TELEPHONE : 304

Ch. Edouard Ferland

AVOCAT

78a MANSEAU, JOLIETTE, P. Q.

IN RE:—

Succession NOEL LANDRY

Lundi, le 30 courant, au domicile de feu NOEL LANDRY, à St-Gérard Majella, à dix heures de l'avant-midi, seront vendus à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, les biens immeubles et meubles de ce dernier.

Les immeubles ont au-delà de deux cent quarante arpents (240) de superficie et sont avantageusement situés sur la grande route de l'Assomption-Joliette.

Les biens meubles comprennent un roulant complet de ferme consistant en animaux, voitures, machines, etc., et différents autres effets mobiliers qui seront désignés sur les lieux.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à

ROMULUS JOLY,

NOTAIRE

16, rue ST-PAUL, JOLIETTE

Chez Nous

Directrice : RAPHAELLE

NOUVEAUTE LITTERAIRE

L'ERABLE ENCHANTÉ

par Eugène ACHARD. — Editions Albert LEVESQUE

Les enfants parlent déjà de vacances, et le jour n'est plus loin où il faudra songer à offrir quelques volumes pour les prochaines distributions de prix. Je voudrais qu'on pense un peu, cette année, à offrir des livres canadiens.

Monsieur Albert Lévesque, dans la série des Récompenses, offre aux donateurs une fort jolie collection de 15 volumes; peut-être même en est-il quelques uns dont le titre m'échappe.

Cette collection contient des volumes d'un format très convenable (puisqu'il faut tenir compte du format.) édités soigneusement et avec le bon goût qui préside toujours à chaque nouvelle publication, et joliment illustrés.

Parmi ces volumes, je voudrais vous parler de l'un des plus récents, sinon le dernier paru: L'ERABLE ENCHANTE, par Eugène Achard.

La littérature canadienne pour enfants nous avait habitués aux jolies légendes, mais nous avait peu ou pas donné de ces charmants contes de fées auxquels on croit toujours un peu tout le long de la vie parce qu'ils en sont la version dorée! Etl 'Erable Enchanté, c'est cela justement, des contes plein de fraîcheur, avec tout juste une petite note antique, berceurs comme les vieux contes apportés de la Mère-Patrie, les seuls qu'on nous a dits, à nous, les grands.

Ils ont surtout, ces contes que monsieur Achard a fait tout spécialement pour sa fillette, une fine saveur du terroir. Pour vous le prouver, il suffira de vous citer des titres au hasard: La Fée desErables; L'origine du Lac de Beloeil; Les deux Bossus de L'Ile d'Orléans; Le Génie de Rocher Percé, etc.

Je vous avouerai sans fausse honte que j'ai pris beaucoup de plaisir à lire l'Erable Enchanté. Il y a ici et là, sous l'apparente invraisemblance que ceux qui ont vieilli trouvent toujours, hélas! aux choses merveilleuses, des leçons profondes. Il y a surtout beaucoup de foi: foi de convertis, foi de bonnes femmes naives, foi superstitieuse de paysans, qu'importe! C'est quand même sous ces formes diverses la belle foi vivifiante qui gardera nos petits jeunes et purs plus longtemps.

Il est vrai que je m'éblouis toujours un peu devant chaque livre canadien qui m'arrive, mais il me semble cette fois que l'Erable Enchanté est le meilleur volume de la série des Récompenses. Ceux de mes lecteurs qui connaissent déjà les ouvrages de Maxine, de Marjolaine et des autres, savent que c'est donner au livre de Monsieur Achard un beau témoignage d'estime.

RAPHAELLE.

L'enfant et la rampe

(FABLE)

Un enfant remontait les marches d'un somptueux escalier, et sa petite main s'appuyait à la barre recouverte d'un velours épais, agréable à l'oeil et moelleux au toucher.

—Que tu es douce! dit l'enfant à la rampe.

Et ses doigts caressaient la soyeuse étoffe.

—Comment peux-tu servir d'appui, toi qui parais si molle et si faible?

—Je suis en fer, lui répondit la barre, et tu dois, enfant, me ressembler un jour. Que ta volonté soit forte, que ton énergie soit indomptable, que ton âme soit d'une trempe si loyale que les orages de la vie ne puissent la plier. Sois recouvert de velours, de bonté, de douceur, pour être tout à tous et ne point repousser ceux qui, confiants, s'appuient sur toi. S'il en est qui redescendent la pente de la vie, qui trébuchent et, pris de vertige, ne savent plus le chemin sois pour eux le guide solide et sûr qui fait éviter les faux pas. Et toi, remonte, enfant! et monte encore, et monte toujours; c'est en haut qu'est la patrie!

X....

Dans la série

LES RECOMPENSES

Maxine: Jean la Tourte,
Maxine: Le Petit Page de Frontenac,
Maxine: Fées de la Terre Canadienne,
Maxine: Les Orphelins de Grandpré,
Marjolaine: Contes pour Enfants canadiens,
Marjolaine: Au Coin du Feu,
Un Frère Mariste: Chez les Sauvages,
Un Frère Mariste: Humour, Légendes, Aventures,
Un Frère Mariste: Héroisme et apostolat
Mgr Camille Roy: Propos canadiens,
M.-L. D'Auteuil: Mémoires d'une souris canadienne,
M.-L. D'Auteuil: Le Serment de Jacques,
Eugène Achard: L'Erable Enchanté,
Abbé Emile Dubois: Autour du métier,
Lise: Feuilles éparses.

LE COIN DU POETE

REVE DE PEINTRE

(à M. R. D., Hull, P. Q.)

De son pinceau, saisir l'incarnat de la rose,
Le verdoyant feuillage et la mousse du nid,
La corolle du lis où l'insecte se pose,
Le rossignol chantant son hymne à l'Infini.

Faire rêver devant le départ d'une feuille,
Le lézard argenté, le fauve des forêts,
Le vase de cristal où le muguet s'effeuille,
Le bleuté de la nuit quand la lune parait...

Receler en sa main la clarté de la source,
Les cailloux de la rive et le ruisseau jaseur,
L'or rouge du soleil au déclin de sa course,
Le violet des monts, du glacier la blancheur...

Revivre en un tableau les hauts faits de l'histoire,
Les aieux, les héros, les disparus aimés,
Ou buriner d'un Dieu les traits d'amour, de gloire,
Les prodiges du ciel sur la terre semés.

Insuffler pleine vie en des inertes toiles
Ou se mirent nos yeux enivrés de beauté;
D'un magique pouvoir, hisser l'âme aux étoiles,
Sur les ailes de l'Art la sentir palpiter.

Joliette, mai 1932. CHIMENE.

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

28, PLACE BOURGET, JOLIETTE

ABONNEMENTS :

Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Union postale 2.00

Les abonnements sont toujours payables d'avance. Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

TEL. BELL : 270 CASIER POSTAL : 1026



Découragée?

Dans les cas de:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Irritabilité
Troubles d'estomac, de foie, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes causés par l'ANEMIE

" rien de mieux que les "

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Dr Philippe Panneton

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultation tous les samedis de 10 h. à 4 h., à L'HOPITAL ST-EUSEBE DE JOLIETTE

Adresse à Montréal:
3553, AVE. DU PARC
Plateau : 6678

FRAIS

cuits *aujourd'hui*
livrés *demain*

BISCUITS VIAU

Soyez donc **fière de la mission** que Dieu vous a donnée et **n'en rêvez pas d'autres.**

Simplifier sa vie

Voulez-vous être de plus en plus heureux? Etudiez-vous à rendre votre vie de plus en plus simple.

Ne marchez pas les yeux fixés sur plusieurs buts à la fois. Appliquez votre raison à choisir le meilleur, c'est-à-dire le but que les conseils des gens qui vous aiment, les circonstances, vos forces vous désignent comme celui qui est le plus naturellement à votre portée. Lorsque vous l'aurez choisi, persévérez dans la ferme volonté de l'atteindre. Tendez vers lui sans précipitation, mais sans relâche, et par les seuls moyens qu'approuve une conscience pure en suivant un seul chemin, le plus direct.

Autant qu'il dépend de vous, ne souffrez point dans votre âme de longues incertitudes; les esprits qui s'entourent de brouillards perpétuels ne sauraient être heureux. Considérez attentivement un à un tous vos doutes; n'en laissez passer aucun sans avoir épuisé tous les moyens de le dissiper et de l'anéantir: allez droit aux causes.

Quant à vos désirs et à vos passiens, réduisez-en le nombre le plus qu'il vous sera possible. Prenez la hache: élaguez toutes les branches parasites: le temps cicatrisera vite ces blessures utiles.

Ne cherchez vos plaisirs qu'aux sources simples, profondes, éternelles. Aimez la nature: heureux celui qui ne se lasse point d'admirer la beauté des campagnes et des bois, les magnificences de la lumière et des nuages, les paisibles splendeurs d'un ciel étoilé! N'aimez dans les arts, dans les lettres, que ce qui est véritablement beau. Ne vous laissez point séduire aux applaudissements passagers qu'un goût équivoque donne au médiocre, au maniéré, au faux. Cultivez en vous les généreuses curiosités de l'intelligence. Entretenez avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai, le juste. C'est là notre richesse réelle et inépuisable.

N'ayez qu'un petit nombre d'amis, Sachez supporter leurs imperfections comme ils supportent les vôtres à votre insu. Aimez-les sincèrement. Soyez-leur fidèle. La base la plus solide du bonheur est dans les affections honnêtes et éprouvées.

Les droits de la femme

Oui, vous avez des droits, femme chrétienne, et ces droits, je voudrais vous les dire.

Vous avez le droit d'être fidèle à Dieu, de le prier dans le secret de votre demeure, et de venir, au jour du Seigneur, le prier dans son temple.

Vous avez le droit d'ouvrir votre âme au bien, de travailler au salut de cette âme rachetée par tout le sang du Christ répandu au Calvaire.

Vous avez le droit d'élever vos enfants, de les élever pour le ciel et pour Dieu, — le droit d'ouvrir leur intelligence à la vérité et leur coeur au bien, — le droit de former leur conscience.

Vous avez le droit de sauvegarder leur innocence et de préserver leur âme du péril, d'où qu'il vienne.

Vous avez le droit d'être l'ange de votre foyer, la joie et la fierté de votre époux, le guide tutélaire de vos enfants.

Vous avez le droit d'essuyer les larmes, de consoler et de raffermir les coeurs endoloris, de tendre la main au prodigue repentant, le droit d'épanouir par votre charité, le front du malheureux.

Vous avez le droit de veiller près du lit de douleur, le droit de panser les plaies et de calmer la souffrance des vôtres, le droit, après avoir fait le charme de leur vie, de diriger leur regard vers la patrie éternelle.

Vous avez le droit, pour tout dire en un mot, de vous dévouer à tous, de vivre et de mourir pour ceux que Dieu a fait vôtres.

Voilà vos droits, femmes chrétiennes, vos droits que vous devez conserver, que vous devez préserver de toute atteinte. Aucun rôle n'est plus beau que le vôtre, sinon sans doute celui du prêtre.

A BAS PRIX

et nourriture dans chaque filament

SHREDDED WHEAT



12 Gros Biscuits

Fait au Canada avec du blé canadien

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Avis de Vente

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de :

CONRAD MOREL, St-Cuthbert, boulanger.

Conformément aux instructions des inspecteurs de l'actif susdit le syndic soussigné recevra des soumissions, pour la vente, d'une boulangerie et de tous ses accessoires, située au village de St-Cuthbert.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

On pourra visiter les lieux en s'adressant au soussigné

L.-P. Asselin,
Syndic.

St-Cuthbert, 9 mai 1932.

12 et 26 mai.



"Je vais voir si Stella peut venir"

"Le jour même où ils attendaient leurs visiteurs, Mme Labonté prit froid. Elle tenta de vaquer à ses occupations, mais de toute évidence elle aurait mieux fait de s'aliter.

"Maintenant, ne t'inquiète pas," lui assura son mari. "Stella n'habite qu'à 30 milles. Je vais lui téléphoner et lui demander si elle ne pourrait pas venir nous aider."

Quelques minutes plus tard Stella promettait son concours. Une fois de plus, dans un cas d'urgence, le service de longue distance venait de prouver combien il est rapide et sûr — et remarquablement peu coûteux.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Les taux encore plus bas de la nuit, à 8.30 p.m.

COURS PRIVÉS

DU 1er JUIN AU 1er SEPTEMBRE

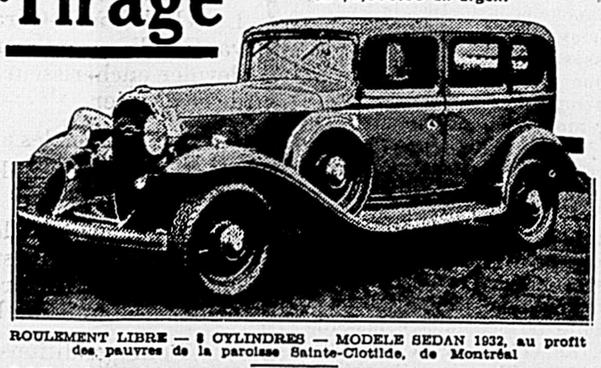
Grammaire française et anglaise; arithmétique; Dactylographie; Sténographie française, etc.

COURS : lundi, mardi, mercredi et vendredi
après-midi: de 4 hres à 5 p. m. — soirée: de 7h.30 à 8h.30 p.m.

BERTHE GUERTIN
PROFESSEUR D'ANGLAIS AU JARDIN DE L'ENFANCE
41, RUE RICHARD, JOLIETTE, Qué.

Tirage

McLAUGHLIN BUICK $1,530.00
ou $1,000.00 en argent



ROULEMENT LIBRE — 8 CYLINDRES — MODELE SEDAN 1932, au profit des pauvres de la paroisse Sainte-Clotilde, de Montréal

1 billet: 50c. Sur réception de $5.00 et .03c de port nous vous enverrons un livret de 12 billets que vous pourrez revendre $6.00 et nous retourner les talons.

LE TIRAGE AURA LIEU LE 31 MAI 1932
à la salle du Couvent, à 8 h. p.m.

S'adresser à l'Abbé A. La PALME, Curé, 5259, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

Nouvel ETAL de Boucher

ROD. LUSIGNAN, Prop.

M. R. LUSIGNAN vient d'ouvrir à

7, rue DeLanaudière

(ANCIEN GARAGE READ),

un nouvel étal de boucher. Tous les cultivateurs qui ont de bons animaux de boucherie à vendre pourront s'adresser à M. Lusignan.

BIENVENUE A TOUS!

Voulez-vous une protection parfaite ?

SI OUI, PLACEZ VOS ASSURANCES
par l'entremise de

J. Conrad Perrault

Représentant de la Great West

Courtier en assurances générales
SYNDIC EN FAILLITES

69, NOTRE-DAME, Tél. 42 JOLIETTE.

La Briqueterie St-Laurent

1010, Ste-Catherine Ouest, Montréal LIMITEE
Téléphone Harbour 4904

BRIQUETERIE: LAPRAIRIE, P. Q.



Pour l'Agriculture

Ce que coûte la culture

Le cultivateur qui veut réussir dans son industrie doit nécessairement s'occuper du prix de revient des récoltes, c'est-à-dire des frais de production. Les facteurs les plus importants dont on doit tenir compte sous ce rapport sont indiqués dans la note suivante que nous extrayons du rapport du Service de la grande culture des Fermes expérimentales fédérales:

"Pour calculer le prix de revient des récoltes de la ferme, il faut tout d'abord estimer la valeur de tous les frais dont se compose ce prix de revient. Il y a quelques-uns de ces frais, et notamment ceux qui se raportent à la main-d'oeuvre et à l'énergie chevaline, qui sont très faciles à calculer; il suffit dans ce cas d'inscrire exactement le nombre d'heures que l'on a dépensées sur les différentes récoltes et de multiplier ce nombre par le co*t de ce travail par heure. Pour d'autres frais, comme par exemple le coût du fumier, il faut décider le pourcentage du coût total qui doit être inscrit au compte de chaque récolte de l'assolement.

Publié par le Service des renreignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Donneriez-vous $4.50 pour en avoir $12.00

?

C'est ce que touche, chaque année, le rentier de la Caisse Nationale d'Economie. Et il le touchera pendant un nombre d'années indéterminé. Rien ne peut le lui enlever.

H. M. Le BRUN
ORGANISATEUR
161, Notre-Dame, Joliette.

Lettres explicatives Ecrites gratuitement

NE SOUFFREZ PLUS MADAME
CONTRE
MAUX DE TÊTE
RHUMES
LA GRIPPE
DOULEURS
PRENEZ LES CAPSULES
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

Comment nourrir les poussins

Nourrir les poussins, c'est la simplicité même, dit M. Georges Robertson, Aviculteur adjoint du Dominion. Il suffit de tenir l'abreuvoir propre, bien rempli d'eau fraiche et pure, et les trémies remplies de gravier, de coquilles d'huitres et de charbon de bois, et d'une bonne nourriture à poussins, que l'on achète dans le commerce ou que l'on fait soit-même. Voici une nourriture qui a donné d'excellents résultats à la Ferme centrale.

1 partie de petit son (gru rouge)
1 partie de recoupes (gru blanc)
1 partie de blé d'Inde jaune moulu
1 partie de gruau moulu
½ partie d'un mélange de substances animales
3% de poudre d'os
1% de sel
1 % d'huile de foie de morue.

Le mélange de substances animales employé contient des parties égales de morceaux de boeuf hachés, de farine de poisson et de poudre de lait. On omet la poudre de lait lorsqu'on peut avoir du lait liquide.

Si le temps le permet, on laisse les poussins courir sur laterre dès qu'ils sont habitués à leurs quartiers, disons de huit à dix jours, et l'on ajoute un peu de grain à la ration pour les tenir occupés à gratter.

On installe l'éleveuse dans un champ de trèfle mais on la change de place toutes les semaines pour que les poussins aient toujours de la nourriture fraiche à leur disposition et que la terre soit propre.

Publié par le Service des renreignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Les arbres embellissent les rues

Les arbres qui ornent les boulevards, les avenues et les rues de nos villes sont assurément l'une de nos plus grandes richesses, et c'est justement pour faire mieux apprécier l'utilité de ces arbres que le Conseil canadien de l'horticulture et les agences qui en relèvent ont entrepris la campagne sur "L'embellissement du Canada," qui sera reprise cette année.

La plantation des arbres en bordure des rues doit être réglée de façon à faire ressortir le plus possible le charme et la beauté naturelle de la voie publique et il y a cinq points principaux que l'on doit prendre en considération pour cela.

Le premier de ces points est l'uniformité. S'il y a une autorité centrale dans la ville, consultez là pour savoir ce qu'il faut planter et où et comment la plantation doit être faite. Evitez la plantation serrée; laissez au moins 40 pieds entre les érables, et 50 pieds entre les ormes. A ces distances ces arbres feront une rue superbe et lorsqu'ils auront tout leur developpement, ils ne jetteront pas trop d'ombrage sur les pelouses, les arbustes ou les parterres de fleurs.

Le deuxième commandement se rapporte à la plantation. Ce détail mérite une attention toute spéciale; consultez une bonne autorité pour être sûr que le sol est bien préparé et bien engraissé. C'est là un point spécialement important en ce qui concerne les arbres plantés près des trottoirs ou des endroits de stationnement.

Lorsque l'on plante des jeunes arbres, il est essentiel de les protéger. Le jeune arbre est une tentation irrésistible pour les petits garçons; il peut aussi être abîmé par les automobiles, les animaux, et même les tondeuses depelouses. Les tuteurs sont indispensables et l'arbre devrait aussi être entouré d'un cadre protecteur en fer, en bois ou en fil de fer.

Lorsqu'il fait sec, il faut de toute nécessité arroser les arbres nouvellement plantés. Un arrosage superficiel ne suffit pas; il faut bien tremper la terre, à intervalles réguliers. Un bon moyen pour cela est de faire une butte de terre de 4 à 6 pouces de large s'étendant en un grand cercle autour du tronc de l'arbre, jusqu'à la circonférence des racines. On peut remplir ce cercle d'eau jusqu'à ce que l'on soit sûr qu'une quantité suffisante a pénétré jusqu'aux racines.

Le cinquième et dernier point dans le soin des arbres est de les tailler assez haut pour qu'ils ne gênent en aucune façon la circulation des voitures, dès que le développement et la hauteur le permettent. La hauteur de la branche la plus basse à partir du sol doit être d'au moins neuf pieds. A mesure que les arbres avancent en âge, il faut les tailler soigneusement pour que les branches ne gênent pas le passage des voitures.

Publié par le Service des renreignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Arrêtez ce Mal de Tête

Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout, 25c.

Zutoo

T'a'pas ?

par—RACEY—



dites simplement— "Bière Black Horse Dawes S.V.P."

MAL DE DENTS?
LES GOUTTES DU DR BARRETT
ABSOLUMENT GARANTIES 25¢

Culture du fraisier

La fraise vient au premier rang parmi tous les petits fruits cultivés au Canada; la culture du fraisier est peut être aussi répandue que celle de toute autre plante à fruit car il est indigène à toutes les parties du pays et on le trouve dans une région aussi reculée vers le nord que le soixante-quatrième degré de latitude. Le développement des moyens de transport par l'emploi d'automobiles et de camions a agrandi énormément l'étendue du territoire dans lequel sa culture est d'un bon rapport parce que ces moyens améliorés permettent aux cultivateurs d'apporter leurs fraises aux marchés qui leur étaient interdits autrefois.

Le fraisier et sa culture, est un sujet qui a reçu une attention spéciale de la part de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces recherches sont de la plus grande utilité pour le cultivateur ou le producteur de fruits qui a une plantation productive; elles lui fournissent les derniers renseignements connus sur le soin et l'entretien des plantations de fraisiers ainsi que sur les moyens de combattre et d'extirper les insectes et les maladies qui attaquent le fraisier.

Puisque la récolte de fraises est une récolte commerciale, qui se vend en nature, il nous parait utile d'appeler ici l'attention des intéressés sur le fait que l'on peut se procurer gratuitement le bulletin No 80 N. S., "Le fraisier et sa culture au Canada," qui contient toute une richesse de renseignements sur ce sujet ainsi que des chapitres séparés traitant des maladies et des insectes du fraisier. Adressez-vous au Bureau des publications du Ministère à Ottawa pour avoir un exemplaire de ce bulletin.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

PUREMENT VEGETALES
Elles stimulent votre foie, le débarrassent des poisons et
Améliorent votre
APPÉTIT
En vente partout, en pqts rouges de 25c et 75c.
CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Appel aux sportsmen

On demande aux Sportsmen de chasser les incendiaires, par M. P.-D. Ross, président de l'Ottawa Journal.

"L'on m'apprend que les membres des clubs de chasse et de pêches dans tout le Canada ont entrepris cette année de consacrer toute leur énergie à empêcher les feux de forêts. C'est ce qu'il faut faire. Les bois sont la source de notre poisson et de notre gibier. Personne ne songerait à jeter sa ligne dans un cours d'eau traversant des plaines dénudées et aucun chasseur ne voudrait aller perdre son temps à travers des rochers calcinés.

"Il est stupéfiant d'apprendre que 91 p. 100 des feux de forêts sont causés par les gens qui devraient connaitre toute la valeur de nos bois. Ce n'est pas trop de demander à tous les voyageurs dans la forêt de la laisser aussi verdoyante à leur sortie qu'elle l'était à leur entrée. Nous n'avons que du mépris pour l'incendiaire qui détruit le gibier et le poisson et vole à ses voisins leurs plaisirs légitimes. La même chose s'applique à lui quand par sa négligence, il ruine les régions boisées où des milliers de ses concitoyens aimeraient à venir.

Tél. : 733
Dr E. L'Africain
EXAMEN DE LA VUE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau:
43, NOTRE-DAME, Joliette

contre RAIDEUR
Du Minard appliqué en abondance avec frictions vous remettra vite en bon état. Avant de procéder, baignez dans de l'eau chaude la partie affectée.
Vous recouvrerez vite votre souplesse!
34F
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD



AFFAIBLI?
Dans les cas de:
Mauvaise digestion
Assoupissements après les repas
Gaz
Manque d'appétit
Maux de reins
Rhumatismes
Impureté du sang
Débilité
Nervosité
rien de mieux que les
Pilules MORO
pour les Hommes

Encouragez de préférence les annonceurs de notre journal, l'Action Populaire.

No 84 **L'Action Populaire, le jeudi 26 mai 1932**

HISTOIRE DE JOLIETTE

DOCUMENTS

publiés sous les auspices de la

Société Historique de Joliette

Série 6, No 22 Village d'Industrie

A LIRE ET A CONSERVER

LES MARCHES

Ordonnance pour l'achat du Marché Bonsecours par la Municipalité.

(suite)

1ement Que les ordonnances du douze mai et du vingt-huit juin mil huit cent cinquante-et-un et du sept janvier mil huit cent cinquante-deux, passées dans la vue d'établir un marché dans le dit Village et **pour mettre fin à des difficultés qui se sont élevées à ce sujet,** seront et sont par le présent révoqués, vu que la présente ordonnance est substituée aux dites ordonnances ci-devant passées pour le même objet.

2nt Et il est ordonné que le Maire et le Secrétaire-Trésorier de cette Municipalité sont par le présent autorisés et il leur sera loisible de passer tout contrat ou contrats de Donation, Cession, Abandon ou autres actes, aux clauses et conditions qu'ils jugeront à propos pour assurer à cette Municipalité le terrain où est érigé le dit Marché ainsi que de la Bâtisse ou Halle qui y est érigée: **pourvu cependant que le dit terrein soit donné gratuitement et que le coût de la dite Halle n'excédera pas la somme de cent soixante-et-onze livres et quatorze chelings courant,** ($686.80), et pourvu aussi que les dits actes ne dérogent en rien à la présente ordonnance.

3nt. Et il est ordonné que pour le remboursement de la dite somme de 171-14 ch. courant, coût de la dite Halle avec ensemble l'intérêt légal, les revenus nets, après déduction faite de toutes les dépenses nécessaires pour la conduite, gestion, réparations, assurances et autres frais indispensables, sera versé chaque année, le quinzième jour de Mars, à commencer le quinzième jour de Mars mil huit cent cinquante-trois — entre les mains de Antoine Toussaint Voyer, Ecuyer, Médecin; Bernard Henry Leprohon, Ecuyer, Médecin; Charles Guilbault, Bourgeois; Léandre Fréchette, Marchand; et Casimire Guilbault, Gentilhomme, tous du dit Village d'Industrie, dans la dite paroisse St-Charles-Borromée, leurs hoirs et ayant cause, et de là à continuer chaque année, à pareille époque jusqu'au parfait paiement de la susdite somme et l'intérêt légal;

4nt. Et le Clerc du dit Marché, qui sera nommé par cette Municipalité, versera tous les lundis de chaque semaine entre les mains du Secrétaire-Trésorier, tous les revenus, amendes et autres qu'il aura perçus durant le cours de la semaine précédente et le dit Secrétaire Trésorier en tiendra un compte séparé ainsi que des dépenses encourues pour le soutien du dit Marché et payera tous les ans, au dit 15ième jour de mars, à commencer le 15ième jour de Mars 1853, la Balance nette des dits revenus entre les mains des personnes sus-mentionnées à la 3ième Section de cette ordonnance ou à leurs hoirs et ayant cause; et il leur fournira un compte exact des dits revenus au même terme qu'il leur fera le dit paiement.

5nt. Et il est ordonné que le Secrétaire-Trésorier sera tenu de faire assurer contre le feu immédiatement et chaque année ensuite, la dite Halle et les autres Bâtisses qui pourront par la suite être érigées sur la dite place du Marché sous peine d'une amende de cinq livres courant et d'être déchu de son emploi.

6nt. Et il est ordonné qu'afin de créer et assurer des revenus au dit Marché, les Règlements ci-après seront et sont par le présent acte établis et resteront en force jusqu'à ce qu'ils soient révoqués et d'autres substitués en leur place.

Règlements pour le Marché public du Village d'Industrie, appelé "Marché Bonsecours," mentionné en la présente ordonnance.

Section 1ère. Il sera appointé un clerc pour le dit Marché qui occupera cette place durant le bon plaisir de la Municipalité et qui aura droit pendant le temps qu'il sera ainsi employé aux Honoraires et émoluments ci-après mentionnés.

Sect. 2e. Il ne **sera pas permis au dit clerc de Marché de commercer,** soit directement ou indirectement dans les ventes ou profits d'aucun article exposé en vente sur le dit Marché. Mais il aura le droit d'acheter ce qui sera nécessaire pour son usage particulier et celui de sa famille.

Sect. 3e. Il sera du devoir du dit clerc de Marché de le faire **tenir ouvert** durant les mêmes heures les **samedis** et **mardis** depuis six heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, quand ce ne sera pas un jour de fête, et quand le samedi sera un jour de fête, le dit Marché sera tenu ouvert, durant les mêmes heures, le vendredi précédent et si le mardi est jour de fête, le Marché sera tenu ouvert le mercredi.

Sect. 4e. Il sera du devoir du **clerc du dit Marché** de s'y trouver constamment durant les heures de Marché et d'inspecteur tous les articles apportés sur icelui et de décider de tous les différends et contestations qui peuvent s'y élever entre les acheteurs et les vendeurs et de faire observer sans partialité tous les Règlements, ordonnances et Statuts concernant le dit Marché.

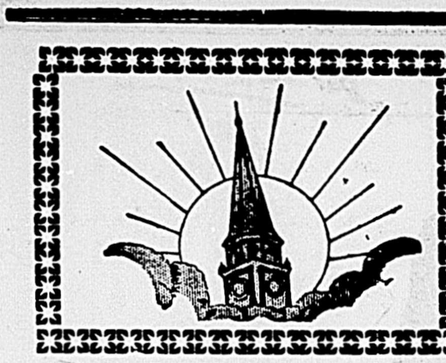
Sect. 5e. Il sera du devoir du **dit clerc de Marché,** d'arranger toutes les voitures amenées au Marché, en dehors des trottoirs, à côté des étaux, et si aucun des propriétaires ou conducteurs des dites **voitures** refuse d'obéir à ses ordres à cet égard, il (ou elle) encourra et paiera une amende qui n'excédera pas dix chelins ($2.00) courant pour toute et chaque offense ou contravention.

Sect. 6. Toute personne qui apportera des effets, provisions ou denrées, pour les vendre sur le dit Marché, soit sur les Bancs couverts ou en dehors de ces Bancs se placera suivant les directions du dit Clerc, et, en cas de contestation concernant la préférence ou le choix des places sur les dits Bancs couverts ou ailleurs en aucune partie du dit Marché, le Clerc est par le présent autorisé à en décider et toute personne qui ne **se soumettra pas** à sa décision ou qui refusera de déplacer ses coffres, boîtes ou Bancs, sur lesquels les effets ou denrées seront exposés en vente, ou de se placer dans la ligne ou dans le rang que le dit clerc indiquera, encourra une amende qui n'excédera pas quinze **chelins** courant.

Sect. 7e. Qu'il sera du devoir du dit Clerc de classifier autant qu'il sera praticable les différentes dénominations des vendeurs et d'arranger les uns près des autres **tous ceux** qui vendront les mêmes articles ou des articles semblables.

Sect. 8e. Que les provisions ou effets apportés au dit Marché et exposés en vente seront placés sur **des Etaux** ou des Bancs ou contenus **dans** des Charrettes ou autres voitures, dans des boîtes, quarts, **sacs** ou paniers, et ne seront point exposés ou placés sur la terre ou **sur le pavé** du dit Marché à l'exception des articles de Manufacture, de pailles ou d'ouvrages en bois et (en hiver) des cochons, **moutons** entiers, boeufs par quartier, à peine d'une pénalité qui n'excédera pas deux chelins et demi courant (50 cts) pour chaque contravention.

(A suivre)



NOS COURRIERS

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre correspondant).

Funérailles de M. Nazaire Houde. — Elles eurent lieu le 21 mai, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. M. l'abbé V. Bérard officiait assisté de diacre et de sous-diacre.

Le défunt, âgé de 83 ans, était membre de l'Association du chemin de la Croix, et du Tiers-Ordre.

Il laisse dans le deuil un fils: M. Joseph Houde, deux filles Mme Eustache Robillard (Marie-Anne) Mme Stanislas Guérard, (Marie-Louise), plusieurs petits-enfants et bon nombre de neveux et nièces.

Les porteurs furent MM. Joseph Bellerose, Edouard Fréchette, Hervé Marion, Joseph Ménard, Joseph Rainville, Jérémie Rainville.

La famille a reçu plusieurs bouquets spirituels, offerts par les membres du Tiers-Ordre, par M. Joseph Guérard, de Montréal, M. Victor Rondeau, M. Joseph Houde de St-Cléophas, etc., etc.

* * *

Remerciements. — M. et Mme Joseph Houde, et tous les autres membres de la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par visites, bouquets spirituels, offrandes de messes, etc.

* * *

Funérailles de M. Daniel Joly.— Comme nous l'annonçions précédemment les funérailles de M. Daniel Joly ont eu lieu le 12 mai dernier.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères: Alphonse, Albert et Josaphat Joly, de Montréal, ainsi que Noel, de St-Félix; quatre soeurs: Soeur Marie-Anne Victoire, s. s. a., Mme Emile Benny, de St-Félix, Mme J. S. Beaudoin, de Stanford, Conn., et Mlle Hélène Joly, de St-Félix de Valois.

Les porteurs étaient: MM. Denis Fréchette, Erasme Perreault, le notaire V. Coutu, Hervé Belleville.

Voici les principaux témoignages de sympathies, reçus par la famille:

Fleurs: MM. et Mmes Josaphat Joly et J. S. Beaudoin.

Bouquets spirituels: Sr Marie-Anne Victoire, les religieuses du couvent de St-Michel et leurs élèves, M. l'abbé E. Mondor, ptre, curé à Notre-Dame de la Merci, Albert Joly et Georges Joly, Mlle Aldéa et Mme Noé Gravel, famille Jos. Boucher, Georges, Alphonse et Xavier Gravel, M. et Mme G. Hénault, Noel Joly, Denis Fréchette, Paul, Paul-René et Berthold Olivier, M. et Mme Ch. Benny, Marie-Anna Longpré, etc.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Alphonse Joly, J.-S. Beaudoin, Emile Benny, Josaphat Joly, Albert Joly, Alphonse Olivier, Wilfrid Lépicier, G. Carpentier, Mlles Hélène Joly, Marie-Anne Olivier.

Sympathies: Srs de Ste-Anne, St-Félix, M. et Mme I. Champagne, Mme Joseph St-Aubin, M. J.-Georges et J.-Jules St-Aubin, M. et Mme Rodolphe Fleury, M. et Mme Lionel Benny, Mlle Jeanne d'Arc St-Aubin, Mlle Laurette Coutu, famille James Benny, MM. et Mmes J. P. Bonin, Ernest Asselin, E. Robillard, Magloire Bergeron, Léopold Chevalier, Raymond Labrèche, Georges Dufresne, Omer Bergeron, Adrien Poirier, P.-Aimé Poirier, Oscar Tessier, Mme William Benny, Mlle Eva Benny, MM. Henry Benny et Raymond Dufresne.

* * *

Certificats d'instruction religieuse — Voici les noms de ceux qui ont obtenu leur certificat d'instruction religieuse, pour la présente année.

Avec très grande distinction: Alice Fréchette, Alice Coutu, Brigitte Bellerose, Cécile Dufresne, Jean Dufresne, Jeanne d'Arc Dufresne, Claire Laferrière, Carmen Mousseau, Donatien Bellerose, Berthe Loyer, Gérard Bellerose, Roger Guérard, Juliette Houde, Fernande Trudeau, Gisèle Laporte.

Avec grande distinction: Lilianne Marion, Jeanne-Berthe Robillard, Marie-Louise Gareau, Marie-Jeanne Brissette, Alida Coutu, Azellus L'Epicier, Germaine Rainville, Marie-Ange Sylvestre, Florian Guérard, Lionel Rainville, Emilien Olivier, Lionel Geoffroy, Jean-Robert Desroches, Marcien Marion, Hervé Lesage, Gérard Dufresne, Juliette Coutu, Jeannette Fréchette, Rollande Laforest, Rollande Coutu, Raymonde Massicotte, Thérèse Jutras, Noella Ménard.

Avec distinction: Marie-Berthe Gravel, Gertrude Ménard, Germain Dufresne, Marie-Anna Gravel, Emilienne Joly, Georges-Etienne Fréchette, Maurice Champagne, Léo Fréchette, Juliette Marion, Lucien Coutu, Jean-Paul Pauzé, Joseph Laurence, Paul-René Olivier, Eddy Robitaille, Paul-Donat Coutu.

Avec satisfaction: Jean-Robert Robillard, Paul-Emile Aubin, Vincent Fréchette, Georges-Etienne Bacon, Omer Girard, René Tessier, Philibert Charbonneau, Bernard Geoffroy, Fernand Joly, Germain Pelland, Rose-Eva Brissette, Thérèse Aubin, Marie-Jeanne Durand.

* * *

Baptêmes. — Le 15 mai, Thomas-Roger, fils de M. et Mme Louis Aubin, née Marie-Berthe Robinson. Parrain: M. Trefflé Aubin; marraine: Mme Thomas Aubin.

Le 16 mai, Marie-Aurella-Jacqueline, fille de M. et Mme Lucien Robert, née Aline Tellier de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Hildège Lambert de Ste-Elisabeth. Porteuse: Mlle Joséphine Robert, de Ste-Elisabeth.

Le 19 mai, Marie-Aurore-Cécile-Alice, fille de M. et Mme Joseph Dubeau, née Emérentienne Lambert. Parrain et marraine: M. et Mme Hildège Lambert, de Ste-Elisabeth. Porteuse: Mlle Yvonne Olivier, de St-Félix de Valois.

* * *

Cadeaux. — Nous sommes heureux de reproduire ici la liste des nombreux et très dispendieux cadeaux que reçurent M. et Mme Pierre-Paul Olivier, lors de leur récent mariage à Montréal:

Mme E. Bernard, service de table; M. A. Archambault, bol à marmelade; M. E. Villeneuve, cadran électrique; M. et Mme C. Ricard, cadran électrique; Mlle Gravel, bol en verre taillé; Mme H. Lalonde, descente de bain; M. et Mme M. Lalonde, beurrier en argent; M. J.-A. Laporte, plat en argent; Mlle Hélène Lalonde, corbeille; M. et Mme E. Lalonde, service en argent; famille J. Boulé, salière et poivrière en argent; Mlle M. Bruneau, service à salade; M. et Mme L. Lalonde, plat à gâteau; M. et Mme A. Bourré, plat pirex; M. Léo Laporte, plat à salade; Mme Léo Laporte, lampe de salon, M. D. Roy, lampe de bureaux; M. et Mme A. Cloutier, service à vin; M. R. Deschamps, miroir de salon; M. et Mme A. Tremblay, cabaret, M. et Mme J. Bourré, couvre-pied en soie; Mlle A. Morin, corbeille en argent; M. E. Razon, service de boites à cuisine; famille J. B. Lalonde, cadre; M. et Mme R. Lalonde, nappe en toile d'Irlande; Mlle A. Olivier, couvre-pied en soie; M. et Mme L. Moncion, robe de chambre; M. et Mme R. Desroches, cadran - statue; Mlle Cécile Ouellette, serviettes de bain; M. et Mme C. Lalonde, service à déjeûner; M. D. Leroux, service à déjeûner; Mme E. Lalonde, paire d'oreillers brodés; M. W. Leclair, $15.00; M. Lozon, $5.00; M. et Mme J. Olivier, couverture de lit; Mlle Yvonne Olivier, tapis crocheté et couvre oreiller; M. Ludger Lesage, plat pirex; Georges-Albert et Blanche Tellier, cabaret; M. et Mme Hermas Laporte, cornichonnier; famille Edmond Laporte, statue; M. et Mme Edmond Laporte, plateau à fruits; M. et Mme Louis Piette, $2.00; M. et Mme Sylvio Adam, $2.00; M. et Mme Octavien Guilbault, cabaret; M. et Mme Wilfrid Marion, cabaret; M. Orian et Annette Coutu, plat à fruits; M. Irénée Poirier, salière et poivrière en argent; M. et Mme Lucien Olivier, service de table; Mlle Yvonne et Annette Plouffe, assiette à pain; M. A. Fréchette, assiette en argent; M. et Mme Eugène Boucher, plateau.

Le programme de la réception s'est déroulé comme suit: Souhaits de Bienvenue; Choeur des élèves: Les abeilles; Adresse: Mlle I. Joly; Présentation de fleurs: Mlles T. Pauzé, C. Gauthier, Y. Desjardins; Remerciements: Mme notaire D. Gauthier, Mme la mairesse, A. Morel.

Les destinées de l'Amicale ont été confiées à Mme Napoléon Landry, présidente; Mmes Avila Beaudoin, St-Lin, H. Papineau, Montréal, vice-présidentes actives; Mmes E. Pauzé, G. Martel, S. Champoux, S. Dumont, St-Lin, vice-présidentes d'honneur; Mme J. Monahan, trésorière; Mlle Y. Morin, secrétaire; au Conseil: Mmes C. St-Jean, A. Morel, Mlle T. Grand'maison, St-Lin; Mmes W. Laurier, J. P. Lamarche, Montréal; Mmes A. Bélanger, H. Lapierre, J. Brassard, Mlles M. Gagnon, J. Auger, St-Lin; directrice, Soeur Marie Gonzalve, Supérieure du couvent; Mgr E. Dugas, P. A. V. G., curé de St-Lin, a bien voulu accepter le titre d'aumônier de l'Amicale.

Mère Marie de la Providence, provinciale à Joliette, a clôturé la fête par les paroles suivantes: Notre belle fête est sur le point de finir. Les beaux jours sont toujours trop courts. Comme Supérieure Provinciale, je voudrais en faire résonner la dernière note en disant encore une fois combien cette réunion a comblé nos désirs, combien elle nous a donné de bonheur. C'est un beau dimanche, n'est-ce pas que nous avons célébré ensemble, un vrai jour du Seigneur, de la Très Sainte Trinité. A l'église, nous avons trouvé les bénédictions du bon Dieu, et ici, à l'Alma Mater, tous les charmes de l'amitié et du revoir.

Merci d'être accourues si nombreuses à l'appel de vos maîtresses; merci de cet inoubliable témoignage d'appréciation donné à notre maison de Saint-Lin dont vous êtes l'orgueil et la joie. Que les absentes soient assurées que leur mémoire est avec nous, et dans nos prières et dans nos coeurs.

Notre très honorée Mère Générale a voulu donner une preuve de l'intérêt et de la sympathie qu'elle porte à votre couvent en déléguant à cette fête deux membres de son conseil général: Mère Jean-Gualbert, assistante générale, Mère Catherine de Suède, directrice générale des études.

Vous les avez accueillies avec piété filiale et allégresse; elles emporteront à la maison-mère vos hommages et votre vive reconnaissance, et auront mille bonnes choses à dire de leur visite, et de tout ce qu'elles virent: les plaines et les montagnes qui renaissent, l'Achigan qui jase ou murmure, les arbres qui verdoient, les fleurs qui éclosent, mais surtout le couvent et ses enfants.

Ce soir, chères Anciennes, vous retournerez joyeuses à vos foyers avec des trésors de souvenirs, et vous nous laissez l'âme pleine de bonheur de l'appui moral que vous nous avez donné et du vif intérêt que vous avez manifesté à notre oeuvre d'éducatrice. Car ce 22 mai restera, avant tout, la fête de l'éducation; il restera une journée féconde en fruits de toutes sortes. Nos élèves actuelles sauront elles aussi en tirer les nombreuses leçons qui s'en dégagent, t demain, chacune rechargera son fardeau d'obligations d'un coeur plus léger, fera rayonner plus efficacement sa part d'influence, grande ou modeste, mais bienfaisante toujours, sur sa famille ou sur la société.

Gloire en soit rendue à Dieu et aux Saints Noms de Jésus et de Marie.

A l'église, Mgr E. Dugas, curé, dans une touchante allocution, souhaite la bienvenue aux anciennes élèves, les félicite d'être venues nombreuses, retrace les souvenirs du passé, et fonde les meilleurs espoirs pour le ès de la nouvelle amicale. L - monie de l'église se termin le salut solennel du Très Saint Sacrement.

ST-LIN

(De notre correspondant)

Baptêmes. — Le 16 mai a été baptisée Marie-Alice-Angèle, fille de Hervé Auger et de Thérèse Brisson. Parrain et marraine: M. et Mme Irénée Auger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marie-Ange Auger.

Le 22 mai a été baptisé Joseph-Edmond-Claude, fils de Louis Beauchamp et de Gabrielle Gingras. Parrain et marraine: M. et Mme Emery Brisebois.

* * *

De passage. — Ces jours derniers, M. Joseph Turcotte recevait la visite de son frère: Georges Turcotte, de Montréal, et de son cousin: Adélard Larouche, de Roberval, Lac St-Jean.

* * *

Conventum et fondation d'une Amicale au couvent de St-Lin. — La belle fête de 22 mai est déjà une chose du passé, mais elle restera longtemps gravée dans le souvenir des 275 anciennes élèves qui se sont fait un bonheur de répondre à l'invitation qui leur fut envoyée.

Un mélange de tendres feuilles fraîches

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

CHEVROLET

CARACTÉRISTIQUES AVANCÉES.. *OUI!*

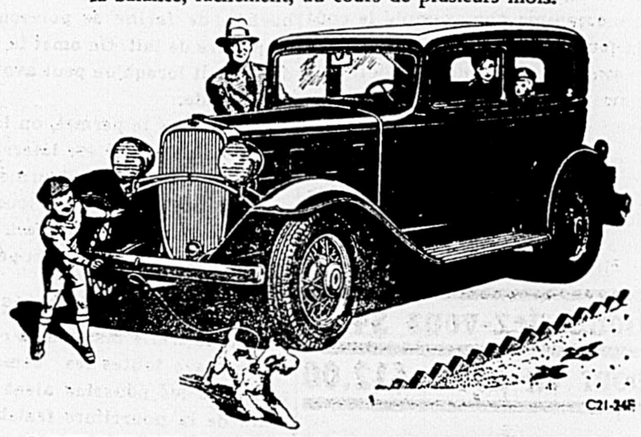
Mais le Chevrolet Vous Donne Aussi un

DESSIN ÉPROUVÉ

NATURELLEMENT, vous voulez les nouveaux perfectionnements dans l'auto que vous achetez aujourd'hui—changement de vitesses facile—roulement libre—performance plus puissante et plus souple—de meilleures qualités de roulement! Vous avez tout cela dans le Chevrolet Six—*et de plus, une construction éprouvée.* C'est pour cette raison que "le transport économique" du type Chevrolet est plus agréable et plus satisfaisant.

Chevrolet est le moins cher des autos du marché qui *réunissent* les avantages du Changement Synchro-Mesh et du Roulement Libre! Le Chevrolet vous donne des allures faciles, et *plus de puissance pour l'accélération,* quand vous en avez le plus besoin. Le moteur Chevrolet est monté sur d'épais blocs de caoutchouc, utilisant la méthode la plus moderne qui soit pour prévenir la vibration de la carrosserie, des garde-boue et des portes! Dans le domaine des bas prix, Chevrolet est le seul à vous offrir le spaciosité extra et le style de la carrosserie Fisher! Et la construction équilibrée du Chevrolet six cylindres — aussi bien que toute autre partie vitale de l'auto — a été éprouvée et jugée sûre par plus de 2,000,000 de propriétaires, au cours de billions de milles de service! Il y a déjà longtemps que Chevrolet se fit le pionnier du moteur six cylindres dans le domaine des bas prix, parce que ce type de moteur *donne un parfait équilibre de souplesse et d'économie.*

Rien de moins que six cylindres ne peut donner la souplesse multicylindres — et avec plus de Six il faudrait sacrifier l'économie. C'est un fait que le Chevrolet Six coûte moins cher de gazoline, d'huile et d'entretien que *n'importe quel* autre auto de dimension régulière! Sa possession est aussi moins dispendieuse—grâce à ses nouveaux prix réduits. Votre auto actuel suffira probablement à couvrir le premier versement et vous pouvez finir de payer la balance, facilement, au cours de plusieurs mois.



C21-34F

NOUVEAU CHEVROLET SIX

PRODUIT AU CANADA

J.-A.-E. ROCH, JOLIETTE

A. LAMBERT, L'ASSOMPTION



GRATIS CE LIVRET SUR LE BIEN-ETRE DE BEBE

Bébé vous éveille-t-il, en pleurant, la nuit? Est-il capricieux? Pâle? Pèse-t-il au-dessous de la moyenne? Notre livret, faisant autorité sur le Bien-Etre de Bébé, vous aidera. Les mères regrettent de n'avoir pas connu plus tôt le "Bien-Etre de Bébé", utile, sensé et épargnant tant d'ennuis. Pour un exemplaire, franco, utilisez ce coupon.

The Borden Co., Limited, Toronto, Ont.
115 George St., Toronto, Ont.
Messieurs,-Veuillez m'expédier, gratis, un exemplaire du livret "Le Bien-Etre de Bébé."
Nom .....
Adresse ..... C.W.F. 14

Lait CONDENSE Marque Eagle

Tarifs Réduits pour la Fête du Roi

Prix de passage aller et retour entre n'importe quels points au Canada pour le prix d'un passage simple plus un quart.

Valable pour aller depuis midi, jeudi le 2 juin, jusqu'à midi, dimanche, le 5 juin.
Retour valable jusqu'à minuit, lundi, le 6 juin.

Renseignements et billets de votre agent local.

PACIFIQUE CANADIEN

Gracieux et légers

Gracieux et légers, deux qualités qui sans en exclure d'autres tout aussi importantes telles que valeur de la marchandise et perfection dans la confection, se trouvent à notre magasin.

Les premiers jours de chaleur nous ont visités et tous ont senti le besoin d'être plus légèrement vêtus. Les habits chauds ont été mis de côté. Savez-vous, Messieurs, Mesdames et Mesdemoiselles, que nous avons en magasin quantité de marchandises gracieuses et légères? Ainsi nous avons des habits très légers bien que forts pour hommes et jeunes gens. Nous avons pour tous des sous-vêtements très fins et très bons, etc... Aussi de belles chemises pour être bien mis sans porter le gilet, et toutes sortes d'autres marchandises.

Nous ne faisons pas le commerce à coup de rabais, nos prix sont établis d'une façon bien raisonnable qui permet à tous de pouvoir s'habiller élégamment et sans obérer le budget de la famille.

PRIX - QUALITE - SATISFACTION

GEORGES DAHER

Habits et merceries pour hommes. — Lingerie pour dames

19, Place Lavaltrie Joliette, P. Q.

J.-A. PIETTE

AVOCAT

Bureau 186 Manseau

N'ayant plus d'intérêt dans la William Copping Limited, je continuerai uniquement l'exercice de ma profession.

NOUVEAU BUREAU

D'ASSURANCES GENERALES

Protègez-vous en vous assurant dans de bonnes compagnies représentées par

JULES BRETON

représentant de la NORTHEN LIFE

COURTIER EN ASSURANCES FEU ET VIE

23, Place LAVALTRIE, Tél. 173 JOLIETTE

CHEZ LANDRY

Gardan	.39 et .98	Sels Jad.	.59
Nestle's Food	.79	Sels Kruschen	.45 et .59
Nujol	.65 et .79	Eurytimine	.89
Sirop Fellows	.98	Dextri-Maltose	.75
Kotex	.39	Cigarettes L. Legras	.45
X-Bazin	.39	Caroid & Bile Salts	.95
Kolynos	.29 et .39	Waterbury's	.75
Absorbine	.98 et 1.98	Calbiama	.65
Mentho-Sulphur	.59	Lithinés Gustin	.39
Chase, foie	.25	Ovaltine	.45, .69 et 1.10
Chase, nerfs	.45	Agocholine	1.29
Boldine Houde	.79	Sedobrol	1.29
Hémostyl, amp.	.98	Gouttes Somnifène	1.29
Hémostyl, sirop	1.25	Martinol	1.09
Mistol	.29 et .59	Matlévol	1.29
Lotion Piver	.85	Eagle Cond. Milk	.22
		Calcium A	1.69
		Urasal	.69 et 1.29
		Asaya-Neurall	1.19
		Liquid Ferroid	1.29
		Liquid Ferroid Q. E. S.	1.39
		Lysol	.30, .60 et 1.20
		Sels Abbey	.29, .49 et .79
		Palmolive Shav. Cream	.29
		Irradol Malt	1.00
		Nucleinol	1.19
		Ocréine Grémy	1.39
		Arex Compound	.69
		Metatone	1.09
		Monocal	.90
		Ovonol	.90

OSCAR LANDRY

La Pharmacie la mieux assortie du district.

51, Rue NOTRE-DAME, JOLIETTE

Tél. : 228 — 498